



FABRIQUÉ
AU
Canada

Faire croître le secteur
alimentaire à valeur ajoutée
au Canada



Rapport du Comité sénatorial
de l'agriculture et des forêts

L'honorable Diane F. Griffin, présidente
L'honorable Donald Neil Plett, vice-président

SÉNAT | SENATE
CANADA

JUILLET 2019



SÉNAT / SENATE
CANADA

Pour plus d'information, prière de communiquer avec nous :

par courriel : agfo@sen.parl.gc.ca

par la poste : Comité sénatorial permanent de l'Agriculture et des forêts
Sénat, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://sencanada.ca/fr/comites/agfo/rapports/42-1>

Twitter: @SenatCA (suivez le comité à l'aide du mot-clé diésé : #AGFO)

This report is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES	5
ORDRE DE RENVOI	7
RÉSUMÉ	10
RECOMMANDATIONS	13
INTRODUCTION.....	15
CHAPITRE 1 – L’AGRICULTURE À VALEUR AJOUTÉE AU CANADA.....	16
Qu’est-ce que l’agriculture à valeur ajoutée?.....	16
L’Évolution des préférences des consommateurs.....	19
Profil du secteur agricole et agroalimentaire canadien à valeur ajoutée	24
CHAPITRE 2 – LES OBSTACLES À LA CROISSANCE DU SECTEUR	30
Le manque de main-d’œuvre, un obstacle durable	30
État de la situation	30
Les solutions apportées par l’immigration et par le Programme des travailleurs étrangers temporaires.....	33
Infrastructures de transport.....	36
Les défis du système de transport canadien	37
Le développement du secteur de la transformation comme solution aux problèmes de transport.....	41
Cadre réglementaire	43
Quelques politiques fiscales	47
CHAPITRE 3 – L’INNOVATION : MOTEUR DE LA CROISSANCE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE À VALEUR AJOUTÉE.....	49
Les investissements en innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire	49
Les faiblesses du modèle canadien et les inspirations internationales à suivre	53
Le manque d’investissement et la difficulté de commercialiser les produits de la recherche et du développement	53
Renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur	56
CHAPITRE 4 – LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE À VALEUR AJOUTÉE ET LE COMMERCE INTERNATIONAL	59
Les accords de libre-échange du Canada	59
L’accès aux marchés et la diversification des échanges.....	60

Les barrières non tarifaires au commerce comme obstacles à la compétitivité du secteur agroalimentaire à valeur ajoutée	64
La gestion de l'offre	66
La marque Canada : catalyseur d'un secteur agroalimentaire compétitif à l'échelle mondiale	69
Les obstacles au commerce interprovincial	71
CONCLUSION	74
ANNEXE A : TÉMOINS	75
ANNEXE B : MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU COMITÉ.....	82
ANNEXE C : MISSIONS D'ÉTUDE	85
ANNEXE D : TÉMOINS	96
ANNEXE E : MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU COMITÉ.....	98

MEMBRES



L'honorable
Diane F. Griffin
présidente



L'honorable
Donald Neil Plett
vice-président

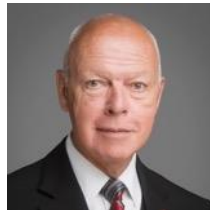
Les honorables sénateurs



Wanda Elaine
Thomas Bernard



Robert Black



Jean-Guy
Dagenais



Colin Deacon



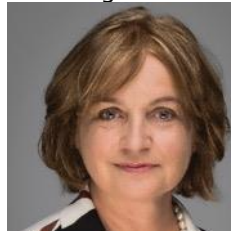
Norman E. Doyle



Stan Kutcher



Terry M. Mercer



Julie Miville-
Dechêne



Rosemary Moodie



Victor Oh

Membres d'office du comité :

Les honorables sénateurs

Peter Harder, C.P. (ou Diane Bellemare ou Grant Mitchell)

Larry W. Smith (ou Yonah Martin)

Joseph A. Day (ou Terry M. Mercer)

Yuen Pau Woo (ou Raymonde Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, aux travaux :

Les honorables sénateurs

Salma Ataullahjan

Douglas Black

Marty Deacon

Raymonde Gagné

Ghislain Maltais (à la retraite)

Sabi Marwah

Mary Jane McCallum

Chantal Petitclerc

André Pratte

Mohamed-Iqbal Ravalia

Yuen Pau Woo

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Corentin Bialais, analyste

Offah Obale, analyste

Direction des comités du Sénat :

Kevin Pittman, greffier du comité

Annie Trudel, adjointe administrative

Direction des communications du Sénat :

Síofra McAllister, agente de communications

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 15 février 2018 :

L'honorable sénateur Dagenais propose, au nom de l'honorable sénatrice Griffin, appuyé par l'honorable sénateur Plett,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à réaliser une étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux. Plus précisément, que le Comité soit autorisé à examiner :

a) l'avantage comparatif du secteur alimentaire à valeur ajoutée au Canada;

b) la capacité du secteur alimentaire de générer des produits à valeur ajoutée afin de répondre à la demande des consommateurs du monde entier, tout en demeurant concurrentiel sur le marché canadien;

c) le soutien qui devrait être fourni aux intervenants de l'industrie dans des domaines comme la technologie, la commercialisation, la certification environnementale et la propriété intellectuelle;

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 21 décembre 2018 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 29 novembre 2018 :

L'honorable sénatrice Griffin propose, appuyée par l'honorable sénateur Cormier,

Que, nonobstant l'ordre de renvoi du Sénat adopté le jeudi 15 février 2018, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts concernant son étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux soit reportée du 21 décembre 2018 au 28 juin 2019.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 20 juin 2019 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Griffin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Pate,

Que, nonobstant l'ordre de renvoi du Sénat adopté le jeudi 29 novembre 2018, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts concernant son étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux soit reportée du 28 juin 2019 au 31 juillet 2019.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 1er mars 2018 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Griffin, appuyée par l'honorable sénateur Forest,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, conformément à l'article 12-7(10) du Règlement, soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant l'agriculture et les forêts;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 30 juin 2019.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

RÉSUMÉ

Le potentiel inexploité du secteur alimentaire à valeur ajoutée du Canada présente une occasion d'augmenter le commerce international et interprovincial, d'encourager l'innovation et de faire tomber les barrières à la croissance économique partout au pays. Le secteur de la transformation alimentaire est déjà l'un des plus importants employeurs du Canada, mais il y a beaucoup de place à la croissance.

Le secteur alimentaire à valeur ajoutée transforme des produits agricoles bruts comme :



Il est par ailleurs le berceau de méthodes de culture novatrices des produits primaires afin de répondre aux tendances de consommation émergentes, dans un contexte où l'on exige une plus grande transparence et une meilleure durabilité dans la production des aliments.

Le fait que le Canada, à l'heure actuelle, transforme seulement la moitié des produits agricoles qu'il produit démontre toute l'ampleur du sous-développement de son secteur de la transformation des aliments.

L'abondance des produits primaires au Canada représente un avantage compétitif au secteur à valeur ajoutée : le pays a déjà entre les mains les produits auxquels il peut ajouter de la valeur. Toutefois, le secteur doit s'assurer d'ajouter cette valeur au moyen d'une approche axée sur le consommateur, ce qui sous-entend l'innovation afin de répondre aux tendances de consommation émergentes. **Le gouvernement devrait élaborer un programme de commercialisation mondial** axé explicitement sur le renforcement de l'image de marque du Canada. S'il améliore la capacité de transformation des aliments au pays et s'il renforce son image de marque à l'étranger, le Canada peut faire grimper ses exportations internationales.

Cependant, **des barrières réglementaires empêchent les agriculteurs et les transformateurs de produits alimentaires d'exporter certaines des marchandises faites au Canada.** Des protections réglementaires sont nécessaires pour préserver la confiance envers la réputation d'innocuité et de qualité des produits canadiens, mais le système en place entrave les pratiques et les produits novateurs.

Le comité recommande la mise à jour du cadre réglementaire de manière à ce qu'il favorise l'innovation, ce qui facilitera la mise en marché à l'international des produits agroalimentaires canadiens à valeur ajoutée. S'il permet à un plus grand nombre de produits canadiens d'atteindre les marchés internationaux, le Canada peut faire augmenter les profits et créer des emplois.

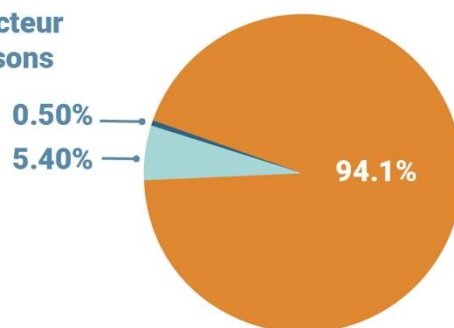
Afin de **combler l'écart** entre les produits alimentaires primaires et les produits à valeur ajoutée et pour saisir l'occasion que présente l'appétit pour les produits canadiens dans le monde, des investissements financiers doivent être faits pour encourager et favoriser l'innovation, laquelle pourrait donner lieu à de nouveaux produits, à de nouveaux emballages, à de nouvelles approches de commercialisation et à des méthodes de production plus efficaces.

Le comité a **appris que les Pays-Bas sont un modèle à suivre**; bien que le pays ait peu de terres agricoles, il se classe au deuxième rang des exportateurs de produits agroalimentaire en importance au monde. Plusieurs facteurs contribuent au succès des Pays-Bas, notamment l'adoption d'une **approche axée sur le consommateur et une profonde culture de l'innovation**. En outre, le gouvernement des Pays-Bas a mis en place des programmes qui encouragent la collaboration entre l'industrie agroalimentaire, le gouvernement et les institutions de recherche; et entre les industries elles-mêmes, comme l'agroalimentaire, la santé et la haute technologie.



LES ENTREPRISES CANADIENNES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS SONT GÉNÉRALEMENT PETITES EN TERMES DE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Taille des entreprises canadiennes dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons



Cependant, qu'elles soient grandes ou petites, les entreprises ont parfois besoin d'aide du gouvernement pour mener à bien des recherches ou pour entreprendre de nouveaux projets de recherche et de développement. La R-D peut renforcer la compétitivité des entreprises et les aider à améliorer leur capacité de production, ce qui, en retour, favorise la création d'emplois et produit des effets positifs sur l'ensemble de l'économie canadienne.

L'innovation peut être un moteur de croissance dans le secteur, mais elle ne peut se produire en l'absence d'investissements financiers substantiels. Des témoins ont indiqué au comité que la création ou l'adaptation d'entreprises en vue de fabriquer des produits alimentaires à valeur ajoutée nécessite d'imposantes mises de fonds initiales. Il est impératif que le gouvernement élargisse et améliore les mécanismes en place pour **appuyer la recherche, le développement et l'innovation**. Une attention particulière devrait être accordée à l'expansion de l'initiative des supergrappes et des stratégies qui encouragent la collaboration entre l'industrie, le gouvernement et les partenaires de recherche.

De plus, le gouvernement doit s'efforcer d'abolir les obstacles à la croissance à l'échelle nationale. Pour ce faire, il doit, entre autres, **faciliter le commerce interprovincial** et établir des modes de transport efficaces à travers notre vaste pays.

La croissance du secteur alimentaire à valeur ajoutée est fortement entravée par l'absence d'une main-d'œuvre adéquate.

En 2017, le taux de postes vacants dans le secteur agricole variait entre 4,5 % et 6,3 %, alors que la moyenne nationale pour toutes les industries était de 2,8 % seulement.

Le gouvernement doit s'efforcer de combler la pénurie de main-d'œuvre en apportant des changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires et en sensibilisant la population aux occasions d'emploi dans le secteur, plus particulièrement auprès des étudiants.



Le secteur alimentaire à valeur ajoutée présente d'énormes potentiels inexploités. Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un environnement qui facilite l'accès accru des produits aux marchés internationaux, qui appuie l'innovation, la recherche et le développement et qui abolit les obstacles à la croissance à l'échelle nationale.

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 :

Le comité recommande, en ce qui concerne le **Programme des travailleurs temporaires étrangers**, que le gouvernement du Canada :

(a) **revoit les exigences du Programme** afin d'offrir des procédures accélérées aux participants qui se sont conformés aux exigences du Programme plusieurs années de suite;

(b) **revoit les frais de traitement des demandes** afin qu'ils ne représentent pas une charge trop importante pour les entreprises;

(c) mette en place des mécanismes qui **priorisent l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs temporaires étrangers** des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire particulièrement touchés par la pénurie de main d'œuvre.

RECOMMANDATION 2 :

Le comité recommande, en ce qui concerne les **problèmes de transport des produits agricoles et agroalimentaires**, que le gouvernement du Canada :

(a) travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à **l'entretien et au développement d'un réseau routier efficace**, partout au pays, et qu'il accélère les échéanciers pour l'élargissement à quatre voies des autoroutes suivantes, dans le but de réduire les coûts de transport grâce à l'utilisation de grands trains routiers :

(i) l'autoroute 40 en Alberta;

(ii) l'autoroute 185 entre Saint-Antoine et Saint-Louis-du-Ha! Ha!, au Québec, pour faire baisser les coûts de transport en direction et en provenance des provinces de l'Atlantique;

(b) travaille avec les provinces et les territoires à **l'harmonisation de la réglementation dans l'industrie du camionnage**, afin de minimiser les délais des camions qui se déplacent d'une province à une autre;

(c) **modernise les systèmes d'inspection et d'enregistrement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence des services frontaliers du Canada** afin de réduire les délais de traitement pour les camions qui traversent la frontière avec les États-Unis;

(d) **modernise la Loi maritime du Canada** afin de permettre aux administrations portuaires de fournir davantage de services, notamment fournir des services logistiques, exploiter des silos à grains ou des installations de transformation.

RECOMMANDATION 3 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada examine des moyens **d'appuyer le développement du secteur de la transformation alimentaire dans l'Ouest du Canada** afin d'augmenter la valeur des expéditions de produits agricoles et agroalimentaires.

RECOMMANDATION 4 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une **réforme des mandats des organismes de réglementation** afin de placer l'innovation, la croissance et la compétitivité du secteur de l'agroalimentaire dans son ensemble au cœur de leurs considérations, et qu'il **mette sur pied un panel permanent et indépendant constitué de spécialistes de l'industrie et d'autres intervenants pour conseiller les organismes de réglementation.**

RECOMMANDATION 5:

Le comité recommande que le gouvernement du Canada **favorise l'innovation, la croissance et la compétitivité** dans le secteur des aliments à valeur ajoutée en :

(a) **développant des initiatives semblables à celles des supergrappes d'innovation** afin d'appuyer le développement de certaines industries agricoles et agroalimentaire clés. Celles-ci devraient être en mesure de disposer des ressources financières et entrepreneuriales nécessaires pour appuyer l'innovation et leur capacité à élargir leurs activités à l'échelle du pays;

(b) **examinant des options pour financer l'innovation et s'adapter aux conditions changeantes des marchés**, notamment en envisageant des changements à la déduction pour amortissement, comme une réduction des périodes d'amortissement ou l'extension de l'incitatif à l'investissement accéléré afin qu'il s'applique au matériel agricole;

(c) **renforçant et en fournissant davantage de soutien et de financement à la recherche fondamentale**, appliquée et axée sur le marché et particulièrement au développement et au mentorat de la prochaine génération de personnel hautement qualifié du Canada. Les Centres de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devraient être intégrés à cet effort;

(d) **priorisant la modernisation des systèmes de traçabilité des produits agroalimentaires** afin d'améliorer ce système qui est d'une grande importance pour les consommateurs canadiens et étrangers.

RECOMMANDATION 6 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'engage activement, avec ses principaux partenaires commerciaux, à **promouvoir une approche ouverte et fondée sur des règles en matière de commerce international**, et s'attaque aux nouvelles barrières non tarifaires aux échanges sur les marchés d'exportation.

RECOMMANDATION 8 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada **élabore et finance un plan de marketing global** qui vise explicitement à valoriser la marque Canada pour les consommateurs à l'échelle internationale.

RECOMMANDATION 7 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada **s'engage à soutenir la gestion de l'offre** en étudiant les mesures susceptibles d'améliorer la compétitivité et de promouvoir la croissance.

RECOMMANDATION 9 :

Le comité recommande que le gouvernement fédéral travaille activement avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour **s'assurer que les lois, règlements et politiques favorise le commerce** des produits agricoles et agroalimentaires entre les provinces et les territoires.

INTRODUCTION

Le Canada est l'un des plus grands exportateurs de produits agricoles et son secteur de la transformation des aliments et des boissons est le plus important secteur manufacturier en termes de produit intérieur brut ainsi que le plus important employeur manufacturier au pays, avec plus de 250 000 employés. Pourtant, le Canada a traditionnellement surtout exporté des produits agricoles pas ou peu transformés et c'est encore vrai dans une large mesure aujourd'hui¹. En 1879 déjà, le ministre des finances de l'époque Sir Samuel Leonard Tilley militait déjà pour que le Canada ne se contente pas « d'être coupeurs de bois et porteurs d'eau » mais qu'il développe ses propres capacités industrielles².

En 2016, le Canada a exporté pour 33,5 milliards de dollars d'aliments et de boissons transformés. Comparativement, les Pays-Bas, qui disposent d'environ 34 fois moins de terres agricoles que le Canada, ont exporté pour 73,1 milliards de dollars de ces produits la même année. Plusieurs facteurs ont contribué au succès néerlandais dans le secteur agroalimentaire, notamment une culture de l'innovation et une approche centrée sur le client. De plus, le gouvernement des Pays-Bas a mis en œuvre des programmes qui encouragent la collaboration au sein du secteur agroalimentaire, connectant l'industrie, le gouvernement et les établissements de recherche et en favorisant la collaboration avec les autres secteurs industriels pertinents, comme la santé et la haute technologie. Le Canada peut tirer des leçons de l'expérience des Pays-Bas. Le secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée du pays a d'ailleurs été décrit comme un secteur prometteur avec un potentiel de croissance important par le Conseil consultatif en matière de croissance économique³.

Du 29 mars 2018 au 11 avril 2019, le comité a mené une étude afin de déterminer quels sont les défis qui restent à relever pour permettre la croissance du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée et son expansion sur les marchés mondiaux. Dans ce cadre, le comité a reçu près d'une centaine de témoins et presque 50 mémoires provenant d'organisations représentant les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires canadiens, de représentants du gouvernement fédéral, ainsi que des représentants des Pays-Bas. Le comité a également eu l'occasion de parcourir le pays, en se rendant notamment au Québec, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario afin de rencontrer directement les intervenants du secteur.

¹ Sénat, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO), *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 avril 2019 (David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire, Imperial College London, à titre personnel).

² Dictionnaire biographique du Canada, *TILLEY, Sir SAMUEL LEONARD*.

³ Conseil consultatif en matière de croissance économique, *Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés*, 6 février 2017.

Chapitre 1

L'AGRICULTURE À VALEUR AJOUTÉE AU CANADA



Qu'est-ce que l'agriculture à valeur ajoutée?

L'agriculture à valeur ajoutée recoupe les processus et les techniques de production qui permettent d'ajouter de la valeur économique à un produit agricole brut. Traditionnellement, cette notion couvre principalement les activités du secteur de la transformation alimentaire, par exemple la meunerie, la préparation de la viande, la mise en conserve des légumes ou encore la fabrication de produits laitiers. Les innovations dans les techniques d'entreposage, d'emballage et de transport étaient également fréquemment incluses parmi les façons d'ajouter de la valeur aux produits agricoles. De nos jours, cette notion



s'est élargie et inclue également la valorisation des produits agricoles bruts par l'emploi de procédés de production particulière et par la préservation de leurs caractéristiques identitaires, à travers des systèmes comme les indications géographiques, les produits à identités préservées, ou encore l'agriculture biologique⁴. Il n'y a pas actuellement de définition formelle au niveau fédéral du concept de valeur ajoutée dans le contexte agricole et agroalimentaire. Toutefois, le département de l'Agriculture des États-Unis emploie une définition qui illustre à la fois ces éléments traditionnellement associés à la valeur-ajouté agricole ainsi que ses aspects émergents (encadré 1).

⁴ Ruoxi Lu and Rebekka Dudensing, *What Do We Mean by Value-added Agriculture?*, Choices, 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Encadré 1 : Définition de « valeur ajoutée » du Service de développement des affaires rurales du département de l'Agriculture des États-Unis

Valeur ajoutée — Valeur additionnelle qui est générée par le producteur par rapport à un produit agricole et qui résulte d'un changement de l'état physique du produit, d'activités de production ou de marketing différencié démontrées par un plan d'affaires, ou de la séparation du produit. Il peut aussi s'agir des avantages économiques découlant de la production d'énergie renouvelable par une entreprise agricole ou d'élevage. Un producteur peut également générer une valeur ajoutée en augmentant la valeur du produit pour les acheteurs ou en élargissant le marché du produit. Voici des exemples de valeur ajoutée : moudre le blé pour en faire de la farine, abattre du bétail ou de la volaille, transformer des fraises en confiture, mettre en marché des produits organiques, adopter un système de marketing à identité préservée, produire de l'énergie éolienne ou hydroélectrique sur la terre cultivée, capter le méthane que dégagent les déchets animaux et le convertir en énergie. Les systèmes de marketing à identité préservée utilisent entre autres des étiquettes qui indiquent les méthodes de production ainsi que l'origine du produit.

Source : *Code of Federal Regulations*, « Regulations of the Department of Agriculture » [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Les témoins que le comité a reçus sont venus enrichir cette définition. Pour Sylvie Cloutier, présidente-directrice générale du Conseil de la transformation alimentaire du Québec, les procédés qui permettent de rendre un produit « plus attrayant pour le consommateur ou de le faire remonter dans la chaîne de valeur » contribuent également à ajouter de la valeur⁵. Pour Gordon Bacon, président directeur général de Pulse Canada, la valeur d'un aliment est aussi associée à la manière dont ceux-ci répondent aux besoins émergents des consommateurs en innovant sur le plan de la santé, de la nutrition ou encore de la salubrité⁶. Enfin, l'agrotourisme constitue une autre manière de créer de la valeur autour de la production primaire d'une exploitation agricole, selon Rebecca Lee, directrice générale du Conseil canadien de l'horticulture. Cette notion recoupe les activités touristiques, comme l'autocueillette, ou les marchés agricoles qui peuvent être menées en parallèle d'une activité de production classique⁷.

Pendant cette étude, le comité a eu l'occasion de voyager à travers le Canada et a pu constater que toutes ces manières d'ajouter de la valeur aux produits agricoles et agroalimentaires trouvent leur application au pays. Ainsi, le comité a visité certaines installations de transformations alimentaires comme l'usine de trituration du canola de Vitreba au Manitoba, ou encore les installations de transformation laitière de Gaylea en Ontario. À Winnipeg, le comité a pu constater l'efficacité de l'usine de préparation et

⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Sylvie Cloutier, présidente-directrice générale, Conseil de la transformation alimentaire du Québec).

⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Gordon Bacon, président directeur général, Pulse Canada).

⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Rebecca Lee, directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture).

d'emballage de porc d'Aliments Maple Leaf, ainsi que les installations d'entreposage et d'expédition des légumes de l'entreprise Peak of the Market.



La production de canneberges témoigne des nombreuses façons d'ajouter de la valeur à des produits agricoles. Le Comité a eu la chance de visiter les installations de Fruit d'Or, une entreprise de Plessisville, au Québec, qui cultive la canneberge, puis les transforme ou les vend directement. Une partie de la production est biologique et se vend plus cher.

La recherche et les nouvelles technologies sont parmi les principaux moteurs de l'ajout de valeur par le développement de nouveaux produits et de nouveaux procédés de production ou de transformation des aliments de base⁸. Le comité a également pu être témoin de la capacité d'innovation dont font preuve les entreprises canadiennes, par exemple avec les technologies de pointe employées dans la confection de pâtisseries par l'usine de Chudleigh's en Ontario. L'entreprise Truleaf que le comité a pu visiter à Guelph utilise les techniques de l'agriculture verticale qui permettent de faire pousser des plantes en toute saison, permettant ainsi de contrôler les propriétés gustatives et nutritionnelles de ces dernières.

⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 novembre 2018 (Heather Hill, directrice de la recherche, Recherche culinaire et innovation, Paterson GlobalFoods Institute, Collège Red River).

L'innovation permet également de trouver de nouvelles applications à des produits agricoles déjà cultivés pour d'autres raisons. Par exemple, au Manitoba, le comité a visité l'entreprise Hemp Oil Canada, qui produit de l'huile, des grains et des protéines de chanvre qui trouvent ensuite une large gamme d'utilisation tant dans l'alimentation humaine et animale ainsi que dans la production de produit de beauté. Ted Haney, directeur général de l'Alliance commerciale canadienne du chanvre a donné au comité un aperçu du potentiel industriel du chanvre :

Plus de 25 000 produits peuvent être fabriqués à partir de la fibre de chanvre. Cela comprend les biogranulés utilisés pour remplacer les produits faits à partir de plastique pur par des biocomposites, la litière pour chats et les produits absorbants commerciaux, les tissus, la corde, les produits isolants, les pièces automobiles, les planches à neige et la brique de chanvre.

Tous ces produits surpassent les produits qu'ils sont conçus pour remplacer. Ils sont tous durables et la plupart coûtent jusqu'à 35 p. 100 de moins à produire⁹.

Le comité a également pu visiter des entreprises qui proposent des produits dont la valeur ajoutée repose sur leurs caractéristiques de production et leur identité. Par exemple, les canneberges et les produits de la canneberge produits par l'entreprise Fruit d'Or à Plessisville sont certifiés biologiques ce qui permet d'obtenir de meilleurs prix sur le marché domestique et à l'international. Toujours au Québec, les produits acéricoles produits par la coopérative Citadelle qui exporte 90 % de sa production constituent des produits particulièrement valorisés sur les marchés internationaux où ils jouissent de la bonne réputation des produits alimentaires d'origine canadienne.

L'Évolution des préférences des consommateurs

Les préférences des consommateurs changent rapidement et leur évolution crée de nouvelles opportunités de développer de nouveaux produits qui répondent à leurs besoins. Une grande partie de la valeur ajoutée aux produits agricoles et agroalimentaires constitue une réponse aux demandes émergentes des consommateurs. Les entreprises doivent ainsi être de plus en plus tournées vers le client pour rester compétitives et croître. Ces préférences changeantes peuvent représenter un véritable défi pour les entreprises, en particulier pour celles qui ont des activités à forte intensité de capital, qui doivent être en mesure de s'adapter rapidement à ces changements sous peine de perdre des clients.

⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018 (Ted Hanley, directeur général, Alliance commerciale canadienne du chanvre).

Les préférences des consommateurs et les marchés alimentaires de détail évoluent extrêmement vite, et les fabricants d'aliments sont tout simplement incapables de réagir aussi rapidement qu'ils le voudraient. Par conséquent, depuis trois ans, les ventes moyennes des 10 principales entreprises de transformation des aliments d'Amérique du Nord ont diminué de 4,4 p. 100. Quatre d'entre elles ont encaissé des diminutions de ventes atteignant les deux chiffres. Les géants de l'agroalimentaire ont perdu plus de 20 milliards de dollars au chapitre des ventes au cours des trois dernières années à mesure que s'amenuisait la loyauté des consommateurs à l'égard des marques nationales¹⁰.

Pour David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire à l'Imperial College London, la croissance du secteur à valeur ajoutée dans les cinq dernières années a été principalement entraînée par de petites et moyennes entreprises innovantes qui ont su répondre aux besoins émergents des nouvelles générations, notamment les milléniaux. Dans la même période, les grandes entreprises de l'agroalimentaire ont enregistré une stagnation ou des pertes alors qu'elles ont peu adapté leurs pratiques à ces nouvelles tendances¹¹.

¹⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018 (Donald Buckingham, président et chef de la direction, Institut canadien des politiques agroalimentaires).

¹¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 avril 2019 (David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire, Imperial College London, à titre personnel).



Pour Donald Buckingham, président et chef de la direction de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, l'industrie a commencé à réagir. Il a expliqué que de nombreuses études ont été menées à l'initiative de ces grandes entreprises de l'agroalimentaire afin de tenter de comprendre comment ces tendances évoluent. Celles-ci montrent qu'en plus de demander des aliments sains, les consommateurs exigent aussi de plus en plus de transparence, de la durabilité et une plus grande variété de produits ethniques¹². Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration d'Aliments et boissons Canada ajoute également que la conscience sociale des consommateurs, les préoccupations liées à la santé publique, à la salubrité et à l'abordabilité des aliments sont les tendances importantes chez les consommateurs aujourd'hui¹³.

¹² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018 (Donald Buckingham, président et chef de la direction, Institut canadien des politiques agroalimentaires).

¹³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 3 mai 2018 (Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration, Aliments et boissons Canada).

Nous devons produire des aliments que les consommateurs souhaitent manger et qui sont vraiment savoureux. N'oubliez pas que nous mettons les aliments dans notre bouche et que nous souhaitons qu'ils soient délicieux et nutritifs. Mais, en même temps, les aliments doivent être bons pour l'environnement, bons pour les collectivités locales, bons pour les agriculteurs et bons pour les animaux. Les activités des entreprises qui répondent à cette demande et qui réussissent à communiquer ce message à leurs clients sont couronnées de succès¹⁴.

Sur le plan de la transparence, les consommateurs cherchent de plus en plus à savoir ce que contiennent leurs produits et font preuve de plus de loyauté envers les marques qui adoptent des pratiques de transparence¹⁵. Améliorer la traçabilité des produits permet de mieux informer les consommateurs. La Commission canadienne des Grains a justement mis au point un système de traçabilité du soya afin de pouvoir identifier clairement le soya cultivé sans organismes génétiquement modifiés, un critère important pour les producteurs de lait de soya d'Asie de l'Est qui sont prêts à payer plus cher pour obtenir un tel produit¹⁶.

Cette demande de transparence est associée à une attention de plus en plus forte portée par les consommateurs sur la valeur nutritive des produits qu'on leur propose et notamment sur le plan de la santé. Paul Hetherington, président et chef de la direction de l'Association canadienne de la boulangerie a donné l'exemple des producteurs de pain qui se sont adaptés à ces demandes en réduisant les gras trans, dont la consommation augmente les risques de maladies cardiaques¹⁷, dans leurs produits¹⁸.

¹⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 avril 2019 (David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire, Imperial College London, à titre personnel).

¹⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Rebecca Lee, directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture).

¹⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018 (Donald Buckingham, président et chef de la direction, Institut canadien des politiques agroalimentaires).

¹⁷ Gouvernement du Canada, *Matières grasses*.

¹⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Paul Hetherington, président et chef de la direction, Association canadienne de la boulangerie).



La durabilité est un des autres facteurs émergents dans les choix alimentaires des consommateurs. Selon Carla Ventin, vice-présidente de Produits alimentaires et consommation du Canada, cette tendance comprend notamment une aversion pour les emballages excessifs, un désir que ces derniers soient recyclables, ainsi qu'une attention aux antécédents de l'entreprise en matière de durabilité environnementale¹⁹. Myrna Gillis, chef de la direction d'Aqualitas est venue présenter son entreprise qui produit du cannabis en culture aquaponique, une combinaison de l'aquaculture et de l'horticulture. Cette synergie a permis à l'entreprise de réduire sa consommation en eau et en énergie. De cette manière, l'entreprise a pu obtenir plusieurs certifications environnementales qui lui permettent d'obtenir des prix plus élevés auprès de ses clients²⁰.

La demande en protéine connaît également une évolution au pays comme à l'international. La croissance de la population et la croissance des classes moyennes dans les pays en développement devrait entraîner une forte croissance de la demande en protéines végétale

et animale selon l'honorable JoAnne Buth, chef de la direction de l'Institut international du Canada pour le grain²¹. Toutefois, certains témoins avancent que les quantités de viandes consommées par les Canadiens devraient diminuer dans les prochaines années. Selon Evan Fraser, chaire de recherche du Canada sur la sécurité alimentaire mondiale, sciences humaines, Université de Guelph, l'industrie de la viande se prépare à un changement des habitudes de consommations vers une consommation de viande de meilleure qualité dans des quantités plus faibles²². Enfin, la consommation de protéines végétales qui peuvent être tirées des légumineuses, du chanvre, de l'avoine, du blé, du canola ou encore du lin devrait également croître fortement tant à l'échelle mondiale que nationale²³.

¹⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Carla Ventin, vice-présidente, Relations gouvernementales, Produits alimentaires et de consommation du Canada).

²⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 28 février 2019 (Myrna Gillis, chef de la direction, Aqualitas).

²¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (L'honorable JoAnne Buth, chef de la direction, Institut international du Canada pour le grain).

²² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Evan Fraser, chaire de recherche du Canada sur la sécurité alimentaire mondiale, sciences humaines, Université de Guelph, à titre personnel).

²³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (L'honorable JoAnne Buth, chef de la direction, Institut international du Canada pour le grain).

Profil du secteur agricole et agroalimentaire canadien à valeur ajoutée

Le secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée est déjà l'un des plus importants secteurs économiques au pays. Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, le secteur de la transformation des aliments et des boissons constitue la plus importante industrie manufacturière au Canada. Avec un PIB de 28,5 milliards de dollars en 2016, cette industrie représente 16,4 % du PIB du secteur manufacturier canadien et se classe devant l'industrie de la fabrication de matériel de transport. La même année, le secteur employait 256 456 personnes soit 17,3 % des emplois du secteur manufacturier se classant là aussi en tête des industries manufacturières au pays²⁴.

Pour Donald Buckingham, le secteur de la transformation des aliments et des boissons se caractérise par sa fragmentation²⁵. En 2016, 94,1 % des entreprises du secteur étaient constitués d'entreprises de moins de 100 employés, alors que celles de plus de 500 employés ne représentaient que 0,5 % de ces dernières²⁶. Cette proportion varie cependant d'une industrie à l'autre; la proportion d'entreprises de plus de 500 employés atteignant notamment 2,5 % chez les transformateurs de viande²⁷. Enfin, les grandes entreprises représentaient cette année-là 46,9 % de la valeur des exportations du secteur²⁸.



Ces données sont importantes pour comprendre la dynamique et les difficultés que peuvent rencontrer les entreprises dans ce secteur. Par exemple, la prévalence des petites et moyennes entreprises peut limiter les perspectives de croissances de ces entreprises. Ces dernières disposent de ressources internes parfois très limitées qui peuvent restreindre leur capacité à mener des programmes de recherche et développement ou à trouver des clients sur les marchés internationaux²⁹ alors que les plus grandes disposent souvent de ces capacités à l'interne³⁰.

²⁴ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Vue d'ensemble du Système agricole et agroalimentaire canadien 2017*.

²⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018 (Donald Buckingham, président et chef de la direction, Institut canadien des politiques agroalimentaires).

²⁶ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Vue d'ensemble du Système agricole et agroalimentaire canadien 2017*.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Matthew Wilson, vice-président, Politiques et relations gouvernementales, Manufacturiers et Exportateurs du Canada).

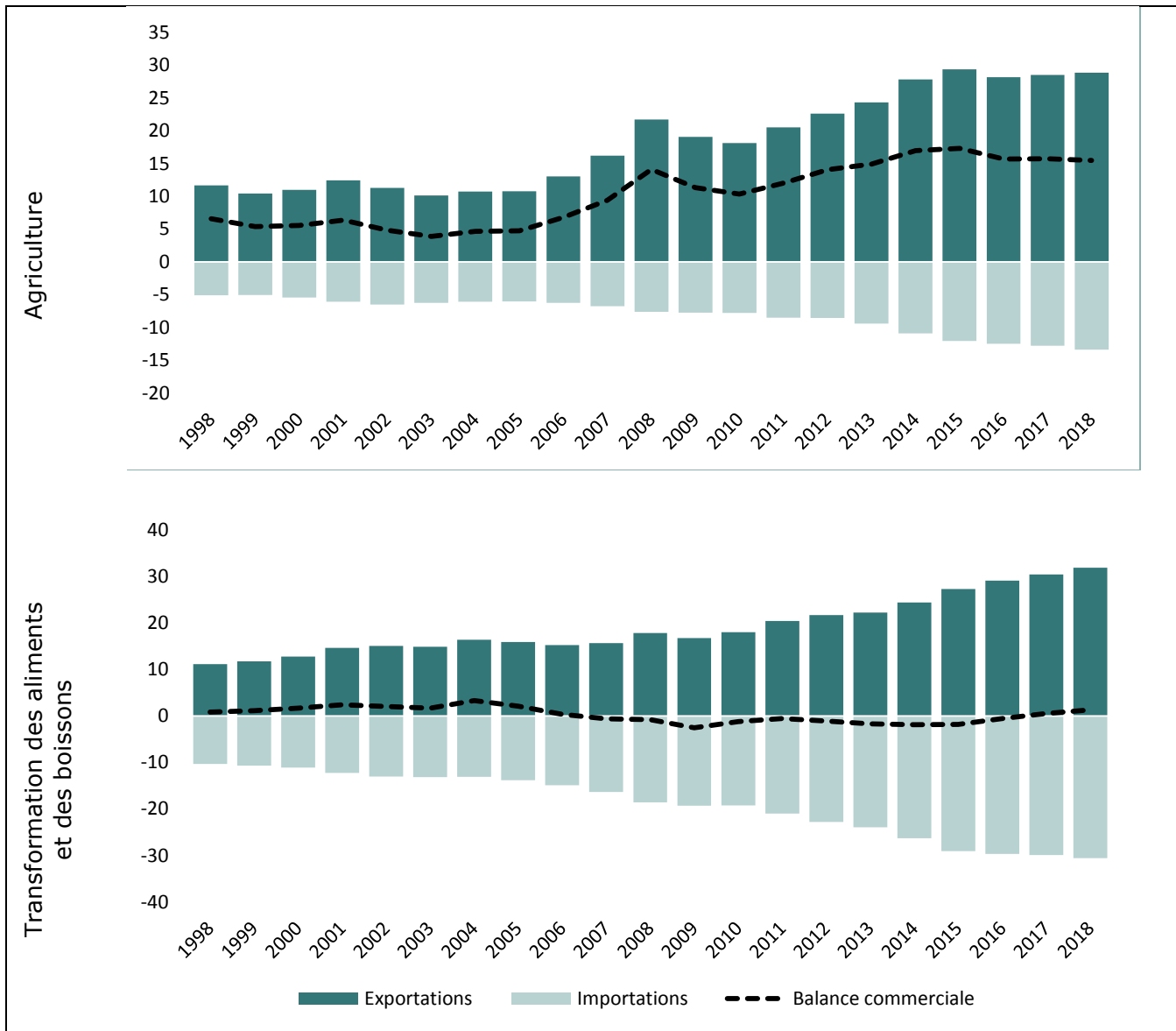
Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est largement tourné vers le commerce. En 2016, le Canada a exporté près de 56 milliards de dollars de produits agricoles et agroalimentaires et importé pour 44,4 milliards de dollars de ces mêmes produits, affichant un excédent de plus de 11 milliards de dollars³¹. La Figure 1 compare la balance commerciale du secteur de l'agriculture primaire à celui de la transformation des aliments et des boissons. On constate que la balance commerciale des produits des cultures agricoles et de l'élevage est largement excédentaire alors que celle de la transformation des aliments et des boissons est faiblement excédentaire en 2018, voire négative dans les années précédentes. Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a estimé que les exportations s'élevaient à 59,3 milliards de dollars³² en 2018.

³⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Bruno Larue, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, À titre personnel).

³¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

³² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

Figure 1 – Comparaison de la balance commerciale des secteurs de l’agriculture et de la transformation des aliments et des boissons (milliards de dollars canadiens)



Source : Préparé par le comité à partir des données de Gouvernement du Canada, Données sur le commerce en direct à partir des codes 111 (Cultures agricoles), 112 (Élevage), 311 (Fabrication d’aliments, à l’exclusion de la catégorie 3117 – Préparation et conditionnement de produits de la mer) et 3121 (Fabrication de boissons) du Système de classification des industries de l’Amérique du Nord (SCIAN)

Plusieurs témoins sont d'avis que le succès du Canada sur les marchés internationaux est largement attribuable à son abondance de produits agricoles de base. Pour Derek Brewin, cette abondance constitue le principal avantage comparatif du secteur agricole à valeur ajoutée, permettant un approvisionnement facilité du secteur de la transformation alimentaire³³. Toutefois, le Canada ne transforme qu'environ 40 % de sa production agricole primaire. Certains témoins estiment qu'il faudrait changer cette tendance afin de faire remonter davantage les produits primaires dans la chaîne de valeur en les transformant afin d'en faire des produits alimentaires de plus grande valeur et d'accroître ainsi la valeur des exportations canadiennes. Pour le canola par exemple, Christ Vervaet, directeur exécutif de la Canadian Oilseed Processors Association a expliqué que la moitié de ce produit est transformé au Canada, puis vendu à l'étranger comme produit à valeur ajoutée, mais l'objectif est d'en faire plus et d'atteindre l'objectif de 14 millions de tonnes transformées³⁴. D'autres facteurs représentent également des avantages comparatifs considérables pour le secteur. Pour Rex Newkirk, Professeur agrégé et responsable scientifique du Canadian Feed Research Centre à l'Université de la Saskatchewan, l'offre abondante d'ingrédients de haute qualité produits dans des environnements propres et sûrs contribue également à assurer la prospérité du secteur³⁵.

Bruno Larue, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval souligne toutefois que certaines industries peuvent être prospères même lorsque les intrants ne sont pas produits au Canada pour autant qu'une chaîne logistique robuste permette un approvisionnement efficace. Par exemple, l'industrie du chocolat au Québec est particulièrement prospère même si aucune fève de cacao n'est produite dans la province³⁶. De même, il constate que les provinces qui exportent le plus de produits agroalimentaires sont également celles qui en importent le plus³⁷. Ainsi, l'Ontario qui est la première province exportatrice d'aliments et de boissons transformés avec plus de 10 milliards de produits exportés en 2018 importe près du double de la valeur de ces mêmes produits (Figure 2).

³³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Derek Brewin, professeur, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université du Manitoba, À titre personnel).

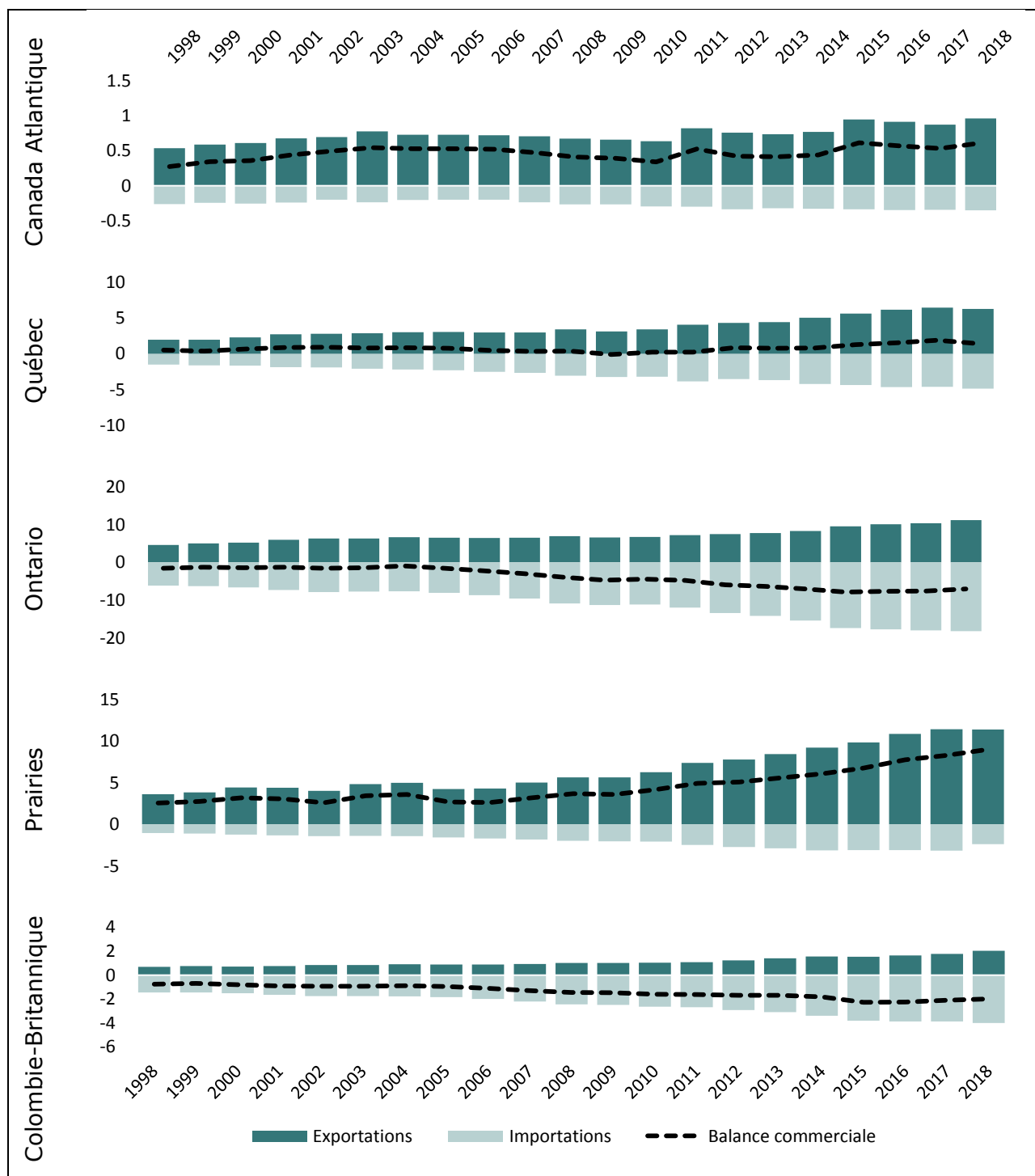
³⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Chris Vervaet, directeur exécutif, Canadian Oilseed Processors Association).

³⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 novembre 2018 (Rex Newkirk, professeur agrégé et responsable scientifique, Canadian Feed Research Centre, Université de la Saskatchewan).

³⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Bruno Larue, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, À titre personnel).

³⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Bruno Larue, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, À titre personnel).



Figure 2 – Évolution de la balance commerciale du secteur de la transformation des aliments et des boissons selon les régions (milliards de dollars canadiens)



Source : Préparé par le comité à partir des données de Gouvernement du Canada, Données sur le commerce en direct à partir des codes 111 (Cultures agricoles), 112 (Élevage), 311 (Fabrication d'aliments, à l'exclusion de la catégorie 3117 – Préparation et conditionnement de produits de la mer) et 3121 (Fabrication de boissons) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Toutefois, pour certains témoins, le Canada dispose encore d'un important potentiel inexploité. C'est notamment un des messages importants du deuxième rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique présidé par Dominic Barton. Dans ce document, le conseil rappelle que le Canada ne traite que 50 % de sa production agricole ce qu'il attribue à un sous-développement du secteur de la transformation des aliments. Le rapport souligne également le succès des Pays-Bas, un pays qui a 34 fois moins de terres agricoles mais qui a exporté plus du double de produits transformés en 2016 par rapport au Canada. Le tableau 1 présente quelques chiffres comparant les secteurs agricole et agroalimentaire des deux pays et met en avant cet écart entre les deux pays. Enfin, le rapport identifie également certains obstacles réglementaires et le manque d'investissement dans les infrastructures de transformation et de transport comme étant les principales raisons historiques de ce sous-développement³⁸.

Tableau 1 – Comparaison des secteurs agricoles et agroalimentaire des Pays-Bas et du Canada

	 Pays-Bas	 Canada
Terres agricoles	18,370 km²	626,562 km² (34,1x les Pays-Bas)
Exportations totales agroalimentaires et de produits de la mer	136.6 milliards de \$ (#2 mondial)	64.6 milliards de \$ (#8 mondial)
Taille de l'industrie des aliments et boissons (revenus annuels)	99,8 milliards de \$ (2016)	109,3 milliards de \$ (2016) (1.1x les Pays-Bas)
Exportations totales d'aliments et boissons transformés	73,1 milliards de \$ (2016) (approx. 2.18x le Canada)	33,5 milliards de \$ (2016)
Investissements et machinerie et équipements – pourcentages des ventes	2.1%	1.7%
Recherche et développement (R-D) – pourcentages des ventes	0.58%	0.14%

Source : Statistique Canada, Organisation de Coopération et de Développement Économiques et Global Trade Tracker. Les multiples ont été arrondis. Adaptés d'un mémoire déposé au comité par Agriculture et agroalimentaire Canada.

³⁸ Conseil consultatif en matière de croissance économique, *Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés*, 6 février 2017.

Chapitre 2

LES OBSTACLES À LA CROISSANCE
DU SECTEUR

Lors de ses audiences, le comité a essayé de saisir les principales difficultés que rencontrent les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée et quelles seraient les meilleures manières d'y faire face. Ces difficultés compromettent la réussite de ces entreprises et limitent leur capacité à répondre aux cibles ambitieuses de croissance du secteur.

Le manque de main-d'œuvre, un obstacle durable

État de la situation

Sans une main-d'œuvre suffisante, la croissance du secteur agricole à valeur ajoutée sera compromise selon plusieurs témoins³⁹. Aujourd'hui, l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire est touché par un manque de main-d'œuvre chronique. Selon Statistique Canada, le taux moyen de postes vacants dans le secteur de l'agriculture⁴⁰ a varié entre 4,5 et 6,3 % au cours de l'année 2017 alors que ce taux n'était que de 2,8 % en moyenne pour l'ensemble des secteurs économiques canadiens la même année⁴¹. Selon un rapport du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), il manquerait 59 000 travailleurs dans l'industrie agricole et l'association estime que ce chiffre pourrait atteindre 114 000 travailleurs d'ici 2025⁴². Selon Martin Lavoie, président et chef de la direction, Canada Porc international, cette pénurie impacte directement la croissance du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée.

Nos usines sont vraiment en pénurie de main-d'œuvre. Qu'il s'agisse du domaine des produits transformés ou simplement de la production d'une valeur ajoutée, si on ne dispose pas des travailleurs nécessaires, on enverra les coupes avec l'os, alors on ne

³⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018 (Keith Kuhl, président et chef de la direction, Southern Potato Company).

⁴⁰ Inclut les emplois dans les secteurs des « cultures agricoles », de l'« élevage et [de l']aquaculture » et les « activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie ».

⁴¹ Statistique Canada, *Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon le secteur de l'industrie, données trimestrielles non désaisonnalisées*.

⁴² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018 (Portia MacDonald-Dewhirst, directrice générale, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture).

produira pas de valeur ajoutée au Canada en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. C'est extrêmement important. Nos usines doivent garder la valeur ici, au Canada, et vendre les produits les plus transformés possibles. Il ne s'agit pas nécessairement seulement de valeur ajoutée; plus on désosse et dépece le produit, plus on crée de valeur ajoutée au pays, et plus il y aura d'emplois au Canada, et non dans d'autres pays⁴³.

Les témoins ont rapporté que de nombreux Canadiens associent le travail dans le secteur agricole et agroalimentaire à de faibles salaires⁴⁴. À bien des égards, les métiers du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée ne correspondent pas à cette image biaisée. Par exemple, Ryan Koeslag, vice-président exécutif et chef de la direction de l'Association des champignonnistes du Canada, a rapporté que les salaires des travailleurs de son industrie varient du salaire minimum à 30 \$ de l'heure, et celui des surveillants et des contremaitres peut atteindre les 80 000 \$ par an⁴⁵. Ray Price, président de Sunterra Farms Ltd, évoque également des salaires de 20 à 30 dollars de l'heure dans le secteur de la transformation porcine en Alberta⁴⁶. De même, les nouvelles technologies ont considérablement transformé le secteur qui requiert aujourd'hui de plus en plus de compétences techniques et notamment d'ingénieurs⁴⁷.

⁴³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018 (Martin Lavoie, président et chef de la direction, Canada Porc international).

⁴⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Carla Ventin, vice-présidente, Relations gouvernementales, Produits alimentaires et de consommation du Canada).

⁴⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018 (Ryan Koeslag, vice-président exécutif et chef de la direction, Association des champignonnistes du Canada).

⁴⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018 (Ray Price, président, Sunterra Farms Ltd.).

⁴⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018 (Justine Taylor, gestionnaire, sciences et relations gouvernementales, Producteurs de légumes de serre de l'Ontario).



La sensibilisation à la réalité des carrières agricoles devrait donc être une priorité. Les étudiants devraient ainsi être davantage renseignés sur la nature du travail agricole et à l'apport des nouvelles technologies à ce secteur⁴⁸. De même, pour Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration d'Aliments et boissons Canada, l'initiative Votre avenir a du goût, mis en place par Aliments et boissons Ontario pour promouvoir les carrières dans le secteur de la transformation alimentaire dans cette province, devrait être étendue au reste du Canada⁴⁹.

Plusieurs témoins ont souligné l'importance d'investir dans le recrutement et l'éducation pour attirer les jeunes Canadiens dans le secteur agricole et agroalimentaire. Selon David Hughes, la jeune génération, davantage préoccupée par son alimentation, est de plus en plus attirée par le travail dans ce secteur et cette tendance devrait être soutenue par un système éducatif approprié⁵⁰. De plus, l'expertise générée par les institutions d'enseignement est essentielle pour attirer des entreprises étrangères au pays. Selon Heather Hill, c'est l'objectif des établissements de recherche appliquée comme le Red River College, pour lequel elle travaille.

⁴⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Rebecca Lee, directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture).

⁴⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 3 mai 2018 (Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration, Aliments et boissons Canada).

⁵⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 avril 2019 (David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire, Imperial College London, à titre personnel).

Le rôle d'un collègue qui mise sur la recherche appliquée ou d'un institut d'éducation consiste à préparer les étudiants aux emplois de demain et à prévoir ce que les grandes sociétés multinationales situées au Manitoba attendront de leur main-d'œuvre à l'avenir⁵¹.

Toutefois, certains aspects des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire constituent bel et bien des limites à l'emploi. Par exemple, Rebecca Lee et Mark McNeil, chef de la direction, Bonduelle Amériques ont tous deux souligné que la saisonnalité du travail qui caractérise particulièrement l'horticulture, la transformation et l'emballage des légumes n'était pas attractive pour beaucoup de Canadiens qui préfèrent un emploi permanent⁵². De même, si le problème de la pénurie de main-d'œuvre semble moins fort autour des grandes villes, il est plus marqué dans les zones rurales qui seraient moins attractives pour certains Canadiens⁵³. À tous ces facteurs s'ajoutent également le faible taux de natalité de la population canadienne qui ne pourra permettre le renouvellement des effectifs dans ces secteurs à long terme⁵⁴.

Les solutions apportées par l'immigration et par le Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le gouvernement fédéral a mis en place des programmes d'immigration qui visent à combler le manque de main-d'œuvre. Pour les besoins à court terme, les entreprises canadiennes peuvent s'appuyer sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires qui est administré par Emploi et Développement social Canada (EDSC). Ce programme « permet aux employeurs canadiens d'embaucher des ressortissants étrangers pour combler des pénuries de main-d'œuvre et de compétences temporaires lorsqu'aucun Canadien ou résident permanent qualifiés ne peut occuper le poste⁵⁵. » Pour pouvoir bénéficier de ce programme, l'employeur doit effectuer une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT)⁵⁶. Une fois ces formalités complétées, le travailleur temporaire peut ensuite demander un permis de travail auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Quatre volets de recrutement du Programme des travailleurs temporaires étrangers s'appliquent au secteur agricole. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers permet aux exploitants de recruter des travailleurs étrangers en provenance des pays qui

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Rebecca Lee, directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture);

Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (Mark McNeil, chef de la direction, Bonduelle Amériques).

⁵³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018 (Kenneth Elgin Forth, président, Foreign Agricultural Resource Management Services).

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Emploi et Développement social Canada, *Plan ministériel de 2018-2019*, p. 39.

⁵⁶ Gouvernement du Canada, *Qui a besoin d'une étude d'impact sur le marché du travail?*

ont conclu une entente avec le Canada pour une durée ne dépassant pas 8 mois. Ces travailleurs sont sélectionnés par les gouvernements de leurs pays d'origine qui vérifient que ces personnes répondent aux exigences du programme⁵⁷.

Le volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaire permet de recruter un travailleur étranger lorsqu'aucun Canadien ou résident permanent n'est disponible. L'employeur qui fait cette demande doit exercer dans l'un des secteurs désignés par EDSC et l'activité doit être liée à l'agriculture primaire. Enfin, lorsque la production ne fait pas partie de la liste nationale des secteurs agricoles, les employeurs peuvent utiliser les volets des postes à hauts salaires, et le volet des postes à bas salaire, qui sont communs à toutes les professions.

Les témoins ont globalement montré leur attachement à ce programme qui est indispensable pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Ils ont toutefois fait part de leurs préoccupations et de leurs recommandations pour améliorer son fonctionnement.

Certains témoins considèrent que le coût du programme est prohibitif, en particulier dans le secteur de la transformation alimentaire. En effet, dans ce secteur, les employeurs doivent passer par le volet des postes à bas salaire du programme des travailleurs étrangers temporaires. Celui-ci exige le paiement de 1000 \$ de frais de traitement de la demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail pour chaque demande alors que ces frais n'existent pas avec le programme des travailleurs agricoles saisonniers⁵⁸. S'il reconnaît que le traitement des demandes représente un coût, Mark McNeil suggère que ces frais soient abaissés afin qu'ils soient compris entre 50 et 1000 dollars⁵⁹. Steven West, directeur des politiques sectorielles du Programme des travailleurs étrangers temporaires a toutefois expliqué au comité qu'Emploi et Développement social Canada est en train de faire un examen des frais de service du programme en vue d'une possible révision⁶⁰.

En plus de devoir payer des frais et d'être soumis à des délais parfois longs, les employeurs doivent répéter ce processus d'une année à l'autre s'ils souhaitent à nouveau employer des travailleurs étrangers temporaires. Corinne Pohlman, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante propose que les employeurs puissent réembaucher les travailleurs étrangers temporaires qui ont déjà travaillé dans leurs entreprises d'une année à l'autre⁶¹. De même, plusieurs témoins ont proposé la mise en place d'un programme d'employeurs de confiance, qui faciliterait la procédure d'attribution de travailleurs étrangers temporaires aux employeurs qui ont eu recours au programme pendant plusieurs années et qui se sont

⁵⁷ Les gouvernements étrangers participants au programme des travailleurs agricoles saisonniers sont : le Mexique, l'Anguilla, l'Antigua-et-Barbuda, la Barbade, la Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent et les Grenadines, Sainte-Lucie, et Trinité-et-Tobago.

⁵⁸ Emploi et Développement social Canada, *Exigences du Programme pour les postes à bas salaire*; Emploi et Développement Social Canada, *Embaucher un travailleur temporaire dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers : Exigences*.

⁵⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (Mark McNeil, chef de la direction, Bonduelle Amériques).

⁶⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018 (Steven West, directeur, politiques sectorielles, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Direction générale des compétences et de l'emploi, Emploi et Développement social Canada).

⁶¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018 (Corinne Pohlman, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante).

toujours conformés aux règles de celui-ci⁶². De même, pour éviter les abus, Derek Johnstone, adjoint spécial au président national, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada, a suggéré qu'une bonne manière de protéger ces travailleurs était de leur accorder des permis de travaux dits « ouverts », c'est-à-dire qu'ils autorisent le travailleur à changer d'employeur au besoin⁶³.

Recommandation 1 (a) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada revoie les exigences du Programme des travailleurs temporaires étrangers afin d'offrir des procédures accélérées pour les participants qui se sont conformés aux exigences du programme plusieurs années de suite.

Recommandation 1 (b) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada revoie les frais de traitement pour les demandes faites dans le cadre du Programme des travailleurs temporaires étrangers afin que celles-ci ne représentent pas une charge trop importante pour les entreprises.

Ces recommandations de la part des entreprises du secteur agricole et agroalimentaire visent à maintenir une main-d'œuvre stable et qui réponde à leur besoin sur le long terme. Plusieurs témoins vont encore plus loin et suggèrent que le programme devrait comporter des voies d'accès à la résidence permanente qui permettraient à certains travailleurs étrangers temporaires de rester de façon indéterminée au Canada.

Il y a en ce moment 900 travailleurs étrangers temporaires qui sont bouchers, comme Ronald, à Breslau, en Ontario, et 700 travailleurs agricoles, comme Eric, à Ashburn, en Ontario, qui aimeraient conserver leurs postes et qui sont à la recherche d'options

⁶² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018 (Baerbel Langner, juriste en immigration, ancienne présidente de l'Association du Barreau canadien, section de l'immigration nationale, HyLife);

Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018 (Kenneth Elgin Forth, président, Foreign Agricultural Resource Management Services).

Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018 (Keith Kuhl, président et chef de la direction, Southern Potato Company).

⁶³ Sénat, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO), *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018 (Derek Johnstone, adjoint spécial au président national, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada).

d'immigration. Malheureusement, ils ne sont pas admissibles à la plupart des programmes fédéraux ou provinciaux, mis à part le programme manitobain, étant donné que le Canada accorde la priorité aux travailleurs hautement qualifiés⁶⁴.

Mary Robinson, présidente du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture cite une étude réalisée conjointement par son organisation, le Conseil des viandes du Canada et l'Association des champignonnières du Canada qui conclut que les bouchers des usines de transformation des viandes et les travailleurs des exploitations champignonnières travaillent en moyenne respectivement 10 et 11 ans dans leur profession⁶⁵. Trouver des solutions pour permettre à ces travailleurs de rester de façon permanente au pays pourrait donc représenter une solution durable au problème de pénurie de main-d'œuvre du secteur.

Recommandation 1 (c) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada mette en place des mécanismes qui priorisent l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs temporaires étrangers des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire particulièrement touchés par la pénurie de main-d'œuvre.

Infrastructures de transport

Selon Transports Canada, les produits agricoles constituent une des premières marchandises du commerce maritime, routier et ferroviaire. En plus de combler les besoins de main-d'œuvre, le succès du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée repose également sur la fiabilité des infrastructures de transport qui permettent d'expédier les marchandises sur les marchés intérieur et international.

⁶⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018 (Mary Robinson, présidente, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture).

⁶⁵ *Ibid.*

Nos infrastructures ont incontestablement besoin d'être maintenues à tout jamais. Nous demeurons dans l'un des plus grands pays du monde. Sans le développement du transport intermodal, il est impossible de développer de nouveaux marchés pour le secteur agroalimentaire⁶⁶.



Plusieurs obstacles limitent actuellement la capacité du Canada d'exporter ses produits agricoles et agroalimentaires. Ces obstacles ne limitent pas seulement les quantités de marchandises qui peuvent être vendues à l'étranger, mais elle affecte également la réputation du Canada vis-à-vis ses partenaires internationaux. Ainsi, Jack Froese, président, Canadian Canola Growers Association a indiqué au comité que ses clients japonais s'inquiétaient d'année en année de la qualité du réseau ferroviaire canadien et de la capacité du Canada à livrer ses produits en temps voulu⁶⁷.

Les défis du système de transport canadien

Au niveau du transport ferroviaire, plusieurs épisodes ont montré les limites du réseau actuel. En mars 2018, l'Ouest du Canada a connu d'importants retards dans le transport de grain qui ont durement touché les producteurs. Dans ce cadre, le comité a reçu les représentants des compagnies ferroviaires du pays, le Canadien National et le Canadien Pacifique, qui ont présenté les mesures qu'ils souhaitent mettre en place pour résoudre ce problème sur le long terme. L'adoption de la *Loi sur la modernisation des transports* exige que les compagnies de chemin de fer présentent chaque année un rapport comportant les plans établis pour permettre d'effectuer le mouvement du grain et le transport d'autres marchandises malgré les conditions météorologiques hivernales. Les plans des deux compagnies ont notamment annoncé l'achat de nouvelles locomotives, de nouveaux wagons-trémies et l'embauche de nouveaux conducteurs de train⁶⁸. Le plan du Canadien

⁶⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires, Faculté d'agriculture, Université Dalhousie, À titre personnel).

⁶⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Jack Froese, président, Canadian Canola Growers Association).

⁶⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (David Przednowek, directeur de la mise en marché des céréales, CN);

Pacifique inclut notamment une modernisation de sa flotte de wagon-trémie à travers de nouveaux wagons capables de transporter jusqu'à 15 % de volume supplémentaire⁶⁹. De son côté, le Canadien National a fait plusieurs annonces, dont la mise en place de programmes qui permettent à ses clients d'obtenir un approvisionnement prioritaire en wagons⁷⁰.

Le représentant de l'Alliance canadienne du camionnage a indiqué qu'il fallait également investir dans les infrastructures autoroutières. Il a précisé qu'il y a actuellement deux goulots d'étranglement dans le réseau autoroutier canadien qui nuisent à la fluidité de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire : le premier est sur l'autoroute 40, en Alberta, et le deuxième, sur l'autoroute 185, au Québec, entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! L'autoroute 185 est la principale voie de transport terrestre entre le centre du Canada et les provinces de l'Atlantique. Le fait que ces deux autoroutes ne soient pas à quatre voies empêche la circulation de certains véhicules, comme les grands trains routiers⁷¹.

Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Robert Taylor, vice-président adjoint, Défense des intérêts nord-américains, Canadien Pacifique).

⁶⁹ Canadian Pacific, *Grain Service Outlook for 2018/19 Grain Crop Year*, 31 Juillet 2018.

⁷⁰ Canadien National, *Plan de transport des céréales*.

⁷¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018 (Stephen Laskowski, président, Alliance canadienne du camionnage).

Recommandation 2(a) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'entretien et au développement d'un réseau routier efficace, partout au pays, et qu'il accélère les échéanciers pour l'élargissement à quatre voies des autoroutes suivantes, dans le but de réduire les coûts de transport grâce à l'utilisation de grands trains routiers :

- (i) l'autoroute 40 en Alberta;**
- (ii) l'autoroute 185 entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha!, au Québec, pour faire baisser les coûts de transport en direction et en provenance des provinces de l'Atlantique.**

Il y a un éventail de règlements et de dispositions qui varient selon la province et le territoire et qui ont fait apparaître plusieurs obstacles dans l'industrie du camionnage, dont les mesures visant les pneus à bande large, les limites de charge au printemps et d'autres restrictions. Par exemple, certains types de camions peuvent être conduits uniquement la nuit en Colombie-Britannique et le jour en Alberta. Cette barrière interprovinciale fait en sorte que les conducteurs doivent attendre plusieurs heures avant de passer d'une province à l'autre. Qui plus est, en raison de dispositions réglementaires qui varient, certains conducteurs de camions sont tenus de changer leurs pneus à certaines frontières provinciales. L'élimination de ces incohérences partout au Canada améliorerait les systèmes de transport et bénéficierait au secteur agroalimentaire⁷².

Recommandation 2(b) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires à l'harmonisation de la réglementation dans l'industrie du camionnage afin de minimiser les délais des camions qui se déplacent d'une province à une autre.

⁷² Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Secteur agroalimentaire*, 28 septembre 2018.

Les frontières terrestres sont également des points de préoccupations pour Stephen Laskowski qui représente l'Alliance canadienne du camionnage. Il a notamment indiqué que les camions qui traversent la frontière avec les États-Unis sont parfois sujets à des délais de traitement considérables de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Pour lui, ces deux agences devraient moderniser leurs systèmes d'inspections et d'enregistrement tant sur le plan matériel que logiciel afin de réduire ces délais⁷³. Fred Gaspar, directeur général de la Direction du programme commercial de l'Agence des services frontaliers du Canada, a indiqué que les importateurs doivent effectivement fournir des informations commerciales avant que leurs marchandises arrivent à la frontière. Le système est automatisé et la plupart des chargements ne nécessitent pas d'inspection. Toutefois, des délais peuvent effectivement survenir lorsque le système détecte qu'une seconde inspection est nécessaire⁷⁴.

Recommandation 2(c) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada modernise les systèmes d'inspection et d'enregistrement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence des services frontaliers du Canada afin de réduire les délais de traitement pour les camions qui traversent la frontière avec les États-Unis.

En dehors du marché américain qui est desservi par voie terrestre, les exportations agroalimentaires canadiennes sont aussi transportées vers d'autres marchés internationaux par voie maritime. La fiabilité du système portuaire est donc cruciale pour permettre aux produits canadiens d'accéder aux marchés internationaux. Diederik Beutener, délégué commercial à l'ambassade du Canada auprès du Royaume des Pays-Bas a donné l'exemple du port de Rotterdam, qui constitue l'un des "premiers piliers" du succès de l'industrie alimentaire néerlandaise, comme un exemple illustrant l'importance stratégique des ports⁷⁵.

Un système de transport maritime efficace peut contribuer à la compétitivité du secteur agroalimentaire du pays en facilitant la circulation des produits alimentaires au pays, notamment dans les régions comme Terre-Neuve ou l'île de Vancouver qui ne sont pas reliées au reste du réseau routier ou ferroviaire. Wendy Zatylny, présidente de l'Association des administrations portuaires canadiennes, a souligné l'importance des investissements réalisés au port de Vancouver pour construire le premier élévateur de grain depuis 50 ans. De même, elle a salué les investissements prévus par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Initiative des corridors de commerce et de transport. Toutefois, les réglementations prévues dans le cadre de la Loi maritime du Canada constituent des contraintes au développement de l'activité des ports en limitant le rôle des autorités

⁷³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018 (Stephen Laskowski, président, Alliance canadienne du camionnage).

⁷⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Fred Gaspar, directeur général, Direction du programme commercial, Agence des services frontaliers du Canada).

⁷⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 11 avril 2019 (Diederik Beutener, délégué commercial, Ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas).

portuaires à des services de navigation et de transport maritime, excluant d'autres activités, comme la prestation de services logistiques, l'exploitation de d'élévateurs à grains ou d'installations de transformation, qui pourraient s'intégrer à la chaîne de valeur ajoutée agricole et agroalimentaire⁷⁶.

Recommandation 2 (d) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada modernise la *Loi maritime du Canada* afin de permettre aux administrations portuaires de fournir davantage de services, notamment fournir des services logistiques, exploiter des silos à grains ou des installations de transformation.

Le développement du secteur de la transformation comme solution aux problèmes de transport

En plus d'augmenter les capacités des infrastructures de transport, augmenter la valeur des chargements pourrait également permettre de résoudre les problèmes actuels :

Dans notre cas, nous produisons notamment du canola. Notre production a probablement augmenté de 100 p. 100 l'acre par rapport à ce qu'elle était il y a 10 ans. En termes de volume, nous allons produire de plus en plus. Je ne pense pas que nous serons en mesure de doubler la voie ferrée jusqu'à Vancouver dans un laps de temps raisonnable. À long terme, nous serons limités. Il serait donc préférable de transporter par rail une plus grande quantité de produits à valeur ajoutée en vue de leur exportation, plutôt que d'autres produits de base⁷⁷.

⁷⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 avril 2019 (Wendy Zatylny, présidente, Association des administrations portuaires canadiennes).

⁷⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018 (Ray Price, président, Sunterra Farms Ltd.).



Ron Davidson, directeur général, Soy Canada a expliqué au comité qu'il n'y avait pas d'usine de trituration du soja au Manitoba et en Saskatchewan, quand bien même ces deux provinces avaient produit 2,7 millions de tonnes de soja en 2017, soit 35 % de la production nationale totale. Ouvrir une telle usine dans la région permettrait notamment d'augmenter la valeur des chargements destinés à l'exportation ainsi que d'améliorer l'approvisionnement en tourteau de soja pour les producteurs de viande des Prairies⁷⁸.

L'installation d'établissements de transformation à proximité du lieu de production est un modèle qui est déjà en place dans certains secteurs au Canada. Carla Ventin de Produits alimentaires et consommation du Canada mentionne les usines de transformation de pommes de terre situées à proximité des terres où ces pommes de terre sont produites dans l'Est du Canada⁷⁹.

C'est par exemple le cas des usines de Cavendish situées principalement à l'Île-du-Prince-Édouard, la province étant l'une des principales productrices de pommes de terre au Canada⁸⁰.

Toutefois, le développement d'usine de transformation proche du lieu de production ne doit pas être vu comme une panacée pour Derek Brewin de l'Université du Manitoba. Selon ses études, le développement d'usines de trituration du canola proches du bassin de production pourrait, dans certaines circonstances, être moins profitable que si elles étaient implantées proches du bassin de consommation. Il a indiqué que les conditions changeantes du marché, la faible demande intérieure de canola et l'intégration de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine sont certains des facteurs qui expliquent ce constat⁸¹.

Recommandation 3 : Le comité recommande que le gouvernement du Canada examine des moyens d'appuyer le développement du secteur de la transformation alimentaire dans l'Ouest du Canada afin d'augmenter la valeur des expéditions de produits agricoles et agroalimentaires.

⁷⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 mai 2018 (Ron Davidson, directeur général, Soy Canada).

⁷⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Carla Ventin, vice-présidente, Relations gouvernementales, Produits alimentaires et de consommation du Canada).

⁸⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 septembre 2018 (Daniel A. Richard, conseiller général principal et directeur des relations gouvernementales, J.D. Irving Ltd., Les Fermes Cavendish Incorporée).

⁸¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Derek Brewin, professeur, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université du Manitoba, À titre personnel).

Cadre réglementaire

Il est difficile d’imaginer un secteur agroalimentaire sans réglementation. Les mesures réglementaires de protection sont essentielles à la production, à la transformation et à la vente des aliments, de même qu’à la protection des consommateurs, des producteurs et des autres intervenants de la chaîne de valeur. Le comité a entendu que le cadre réglementaire canadien fournit une assurance de la qualité et de la salubrité qui est reconnue partout dans le monde.

Selon Chris White, président et chef de direction du Conseil des viandes du Canada :

Si le Canada a un avantage considérable sur de nombreux autres pays et régions administratives où nous faisons affaire, c’est à cause de l’incroyable réputation de l’Agence canadienne d’inspection des aliments, l’ACIA. Les normes et les exigences qu’elle impose à notre secteur ont une importance capitale pour notre capacité d’exportation [...] Comme je l’ai déjà dit, d’après notre expérience avec l’ACIA et la réglementation qu’elle impose à notre industrie, il arrive que nos membres rouspètent, mais il n’y a pas vraiment de levée de boucliers parce qu’ils savent que l’approbation de l’ACIA leur ouvre toutes sortes de marchés étrangers. Sans ces marchés, il leur serait impossible de réaliser autant de profits ou même d’en avoir la possibilité⁸².

De même, Andrew Casey, président et chef de direction de BIOTECanada, a aussi déclaré qu’un régime de réglementation solide et efficace du secteur agroalimentaire constitue en fait un avantage concurrentiel pour le Canada⁸³.

Même s’ils appuyaient de façon générale le travail de l’ACIA, les témoins ont insisté sur la nécessité d’améliorer le cadre de réglementation du secteur agroalimentaire au Canada. Le système en place nuit de plus en plus à l’adaptabilité du secteur, en limitant les pratiques et produits novateurs et en tardant à approuver de nouvelles propriétés. Paul Hetherington, président de l’Association canadienne de la boulangerie, et Gordon Harrison, président de la Canadian National Millers Association, se sont dit inquiets du manque de

⁸² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018 (Chris White, président et chef de direction, Conseil des viandes du Canada).

⁸³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018 (Andrew Casey, président et chef de direction, BIOTECanada).

coordination et de compréhension en ce qui concerne les effets cumulatifs des initiatives réglementaires sur le secteur de la transformation des aliments, tant à l'échelle des ministères qu'au sein des administrations fédérale, provinciales et territoriales⁸⁴. Le tableau 1 résume les différentes initiatives réglementaires fédérales touchant le secteur agroalimentaire.

Tableau 1 : Sélection de modifications récentes à la réglementation qui ont une incidence sur le secteur agroalimentaire

● **Santé Canada**

- Stratégie en matière d'alimentation saine – Guide alimentaire canadien
 - Nouveaux tableaux de la valeur nutritive
 - Étiquetage sur le devant des emballages : nutriments préoccupants

● **Agence canadienne d'inspection des aliments**

- Initiative de modernisation de l'étiquetage des aliments
 - Étiquetage qui dit la vérité
- *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*
 - Consolidation de plusieurs lois et règlements

● **Loi sur les aliments et drogues**

- Changements aux tableaux de la valeur nutritive

La Table sur l'agroalimentaire des *Tables sectorielles de stratégies économiques* précise que la compétitivité du secteur agroalimentaire canadien est entravée par le dilemme dit « de la tonne de plumes », où des centaines de dispositions réglementaires, reposant sur de bonnes intentions et ne créant aucune obstruction en apparence, en viennent à miner le rendement, la productivité et la croissance⁸⁵. Dans la même veine, Rebecca Lee, directrice générale du Conseil canadien de l'horticulture, a affirmé que le fardeau réglementaire qui pèse sur les agriculteurs nuit considérablement à la compétitivité du secteur agroalimentaire⁸⁶.

Étude de cas : Traçabilité des bovins

Nous avons entrepris un projet de près de 20 ans pour améliorer la traçabilité des bovins au Canada. Tout a commencé avec l'identification du bétail, l'étiquetage du bétail et l'établissement d'une base de données. Puis, nous sommes passés des étiquettes à code à barres à la radiofréquence. Ensuite, nous avons adopté des exigences en matière de déclaration, la déclaration des déplacements.

⁸⁴ Association canadienne de la boulangerie et Canadian National Millers Association, mémoire présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

⁸⁵ Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Tables sectorielles de stratégies économiques - Table sur l'agroalimentaire*, septembre 2018, p. 5.

⁸⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 20 septembre 2018 (Rebecca Lee, directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture).

Nous essayons maintenant de travailler avec l'Association canadienne d'inspection des aliments afin d'assurer une traçabilité complète. Nous avons présenté un plan de mise en œuvre lié au bétail, qui est notre plan de traçabilité. En 2012, nous nous sommes entendus là-dessus avec l'industrie du bœuf, l'industrie bovine, les gouvernements provinciaux de même que l'ACIA, et nous collaborons et négocions avec cette dernière depuis pour le mettre en œuvre. Nous voulons tous y arriver. C'est une question de nuances [...] La traçabilité est assurément un outil vital qui peut nous aider et aider nos consommateurs à avoir davantage confiance en nos produits, mais il faut trouver le juste équilibre entre ses avantages et le coût lié à la conformité.

John Masswohl, directeur, Relations gouvernementales et internationales, Canadian Cattlemen's Association, Sénat, AGFO, Témoignages, 29 mars 2018

En outre, le Canada subit la concurrence d'autres pays, dont les cadres réglementaires sont plus souples dans bien des cas. Par exemple, récemment, le département de l'Agriculture des États-Unis a décidé d'autoriser le développement, la culture et la vente de variétés de plantes obtenues à l'aide de la technologie de manipulation génétique CRISPR, et ce sans exiger d'approbation préalable. Par conséquent, les entreprises qui souhaitent commercialiser un nouveau produit résultant de manipulation génétique ne font face à aucun obstacle aux États-Unis. Dennis Prouse, vice-président de CropLife Canada, ne comprend pas « pourquoi cette approbation exige plus d'une année, en particulier si l'on tient compte du fait que nous avons, à l'échelle mondiale, un concurrent comme le Brésil, qui approuve ces nouveaux caractères en moins d'une année⁸⁷ ».

Étude de cas : Limagrain

Limagrain, qui vient de construire un centre de recherche à Saskatoon, a conçu un blé riche en fibres dont le broyage est plus efficace et le produit final plus sain. Malheureusement, en raison de notre cadre réglementaire complexe, ce blé est commercialisé aux États-Unis, d'une façon non réglementée cette année, et ne pourra pas l'être au Canada avant plus de trois ans. Les agriculteurs américains le cultiveront en premier, les minotiers américains le broieront en premier, et les usines de transformation du produit fini seront construites au sud de notre frontière en premier.

Dennis Prouse, vice-président, Affaires gouvernementales, CropLife Canada, Sénat AGFO, Témoignages, 16 octobre 2018.

⁸⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018 (Dennis Prouse, vice-président, Affaires gouvernementales, CropLife Canada).

M. Prouse a ajouté que le Canada doit moderniser son approche en matière de réglementation des nouvelles techniques d'amélioration des plantes afin d'assurer de manière efficiente et prévisible la commercialisation de nouveaux produits biotechnologiques, ce qui contribuera en retour à accroître la valeur du secteur agroalimentaire.

Carla Ventin de Produits alimentaires et consommation du Canada, a indiqué que les transformateurs s'inquiètent des coûts du respect de la réglementation fédérale proposée en matière d'étiquetage sur le devant des emballages qui, si elle est mise en œuvre, coûtera environ 1,8 milliard de dollars selon Agriculture et Agroalimentaire Canada⁸⁸. Dans sa Stratégie en matière d'alimentation saine, Santé Canada utilise entre autres le critère de la valeur quotidienne (VQ) pour définir ce que l'on entend par « beaucoup » des nutriment suivants : gras saturés, sucre et sel. Aux fins de l'initiative sur l'étiquetage sur le devant des emballages, une étiquette de mise en garde doit être apposée sur tout produit qui atteint un seuil de 15 % de VQ selon la réglementation⁸⁹.

Certains témoins ayant comparu devant le comité étaient d'accord avec l'objectif de la Stratégie en matière de saine alimentation, soit d'aider les Canadiens à faire des choix sains. Par contre, ils ont aussi soutenu que la réglementation sur l'étiquetage sur le devant des emballages, que propose actuellement le gouvernement, ne permettra pas d'atteindre cet objectif.

[L]es étiquettes proposées sur le devant des emballages simplifient à l'excès ce qui rend un produit sain. Les produits riches en nutriment, comme les produits laitiers, seront vilipendés, tandis que les grignotines à calories vides auront le feu vert⁹⁰.

De nombreux témoins ont fait valoir que l'approche réglementaire du gouvernement du Canada doit évoluer afin de mieux accommoder le secteur agroalimentaire, où l'innovation est la norme. Les règlements doivent être souples et adaptables, afin d'assurer la compétitivité du secteur, tout en assurant une surveillance adéquate qui permet de protéger la santé et la sécurité sans nuire à l'innovation. Idéalement, le cadre réglementaire canadien devrait agir comme catalyseur, en stimulant le développement de nouveaux produits à valeur ajoutée. Les règlements doivent aussi être prévisibles, efficaces et constants pour ne pas faire obstacle aux investissements commerciaux, à l'innovation et, en fin de compte, à la croissance économique⁹¹. Le comité est conscient qu'il s'agit d'une question complexe et a pris note des efforts déployés par l'ACIA pour

⁸⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Carla Ventin, vice-présidente, Relations gouvernementales, Produits alimentaires et de consommation du Canada).

⁸⁹ Gouvernement du Canada, *Stratégie de Santé Canada en matière de saine alimentation*, 15 mars 2019.

⁹⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018 (Mathieu Frigon, président et chef de la direction, Association des transformateurs laitiers du Canada).

⁹¹ Conseil consultatif en matière de croissance économique, *Investir dans une économie canadienne résiliente*, 1^{er} décembre 2017, p. 1.

moderniser la réglementation. Le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* est entré en vigueur le 15 janvier 2019. Daniel Miller, directeur général de la Direction générale des affaires internationales à l'ACIA, a indiqué que ce règlement remplace 14 textes réglementaires existants sur les produits de base par un seul ensemble de règles qui s'applique à tous les aliments faisant l'objet d'un commerce interprovincial ou international⁹². Le gouvernement doit cependant aller plus loin. Les entreprises du secteur agroalimentaire canadien continuent de devoir se conformer à des règles disparates et concurrentes édictées par les différentes administrations et les divers organismes de réglementation.

Recommandation 4 : Le comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une réforme des mandats des organismes de réglementation afin de placer l'innovation, la croissance et la compétitivité du secteur de l'agroalimentaire dans son ensemble au cœur de leurs considérations, et qu'il mette sur pied un panel permanent et indépendant constitué de spécialistes de l'industrie et d'autres intervenants pour conseiller ces organismes.

Quelques politiques fiscales

Les témoins ont souligné à maintes reprises que la compétitivité du secteur agroalimentaire sur le marché mondial se bâtit dans notre propre pays et qu'il est donc important de veiller à ce que les politiques économiques nationales créent un contexte commercial propice à l'épanouissement des entreprises canadiennes. Jane Proctor, vice-présidente de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, a fait valoir que les changements apportés à la déduction pour petites entreprises accordée aux sociétés membres d'un groupe et la taxe sur le carbone figurent parmi les changements fiscaux les plus récents qui ont une incidence négative sur les entreprises et pourraient avoir un effet paralysant sur la croissance : « On ne saurait trop insister sur l'impact que notre régime fiscal a sur nos membres, en particulier si on le compare aux récentes modifications fiscales mises en place aux États-Unis et aux incitatifs fiscaux offerts aux entreprises par différents États afin d'encourager l'ouverture de nouvelles installations, incitatifs dont se sont prévaluées certaines de nos entreprises canadiennes⁹³. »

⁹² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Daniel Miller, directeur général, Direction générale des affaires internationales, Agence canadienne d'inspection des aliments).

⁹³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018 (Jane Proctor, vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes).

Pour sa part, Chris Vervaet, directeur exécutif de la Canadian Oilseed Processors Association, a reconnu le rôle que joue le gouvernement fédéral en adoptant des lois et règlements pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il a toutefois ajouté que la tarification du carbone imposera un fardeau financier à l'industrie de transformation des oléagineux. Il a par exemple fait remarquer que « [d]es tarifs du carbone de 50 \$ la tonne de CO₂ coûteront aux transformateurs d'oléagineux 30 millions de dollars de plus par année⁹⁴ ». Dans la même veine, Jack Froese, président de la Canadian Canola Growers Association, a déclaré que « l'environnement et la durabilité sont des priorités majeures, et les agriculteurs s'engagent à les respecter. Grâce aux changements apportés à nos pratiques agricoles, nous sommes parvenus à accroître les quantités de carbone stockées dans le sol. De plus, nous utilisons de nouveaux outils et équipements qui nous permettent de réduire les émissions. En tant qu'agriculteurs, nous souhaitons être reconnus pour notre travail. Nous ne pouvons pas accepter des politiques intérieures, telles que la taxe sur les émissions carboniques, qui nuisent à notre capacité concurrentielle⁹⁵. »

D'un autre avis, M. Casey a laissé entendre que les avancées de la biotechnologie offrent la possibilité aux entreprises agroalimentaires de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et donc d'éviter la taxe sur le carbone. Il a donné l'exemple d'Agrisoma, une entreprise qui a développé, à partir de moutarde transgénique, du carburant pour avions à réaction, lequel peut réduire les émissions de gaz des avions. Il a expliqué que « [l]'imposition d'une taxe sur le carbone rend les combustibles fossiles moins concurrentiels, de sorte que si les transporteurs cherchent des moyens de réduire leur empreinte carbone sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises, mais aussi d'un point de vue économique parce qu'ils devront payer une taxe, l'un des moyens de le faire, c'est en adoptant une technologie comme celle d'Agrisoma ».

Le comité tient à souligner que le gouvernement du Canada se doit de maintenir et de développer un climat d'affaires qui attire les investissements dans l'industrie de la transformation agroalimentaire tout en s'attaquant aux problèmes des changements climatiques. Les impôts influent de manière directe les décisions d'investissements des entreprises. En outre, les États-Unis proposent des changements fiscaux qui risquent de rendre les taux équivalents ou inférieurs à ceux du Canada, d'établir des règles plus favorables à la déduction des dépenses en capital, et conduire à l'adoption d'un régime « territorial » qui encourage le rapatriement des profits des sociétés⁹⁶. Compte tenu de l'évolution rapide des technologies et de la concurrence croissante sur le marché mondial, le Canada ne peut pas s'asseoir sur ses lauriers.

⁹⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Chris Vervaet, directeur exécutif, Canadian Oilseed Processors Association).

⁹⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Jack Froese, président, Canadian Canola Growers Association).

⁹⁶ Conseil consultatif en matière de croissance économique, *Investir dans une économie canadienne résiliente*, 1^{er} décembre 2017, p. 17.

Chapitre 3

L'INNOVATION : MOTEUR DE LA CROISSANCE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE À VALEUR AJOUTÉE

Développer de nouveaux produits ou de nouvelles techniques de production, d'emballage, ou de commercialisation sont des exemples de manières d'ajouter de la valeur à des produits de base. Lors de son étude, le comité a pu rencontrer différents intervenants qui sont venus présenter les innovations qu'ils ont mises en place dans leurs entreprises ou leur organisation, la manière dont le gouvernement fédéral soutient la recherche et l'innovation dans le secteur et comment ces mécanismes pourraient être améliorés.

Les investissements en innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire

Les investissements dans la recherche et développements permettent la création de nouveaux produits et soutiennent la croissance du secteur agricole et agroalimentaire. Les témoins ont fourni de nombreux exemples de recherches qui leur ont permis d'accroître la rentabilité de leur entreprise. Certains témoins ont rapportés que leur modèle d'affaires repose en grande partie sur des innovations techniques. Aqualitas par exemple, développe des produits de cannabis grâce à des techniques innovantes de culture aquaponique qui lui permettent d'économiser jusqu'à 90 % d'eau et 50 % d'énergie par rapport aux techniques de culture intérieure traditionnelles⁹⁷. De plus, l'innovation peut également optimiser un processus particulier de la chaîne de production : Mark McNeil, chef de la direction de Bonduelle Amériques a indiqué que son entreprise a développé une technique particulière de déshydratation des légumes qui les préserve ces lors de la congélation et permet d'étendre la gamme d'usage possible de ces légumes⁹⁸.

Les efforts de recherche et développement sont assurés par une multitude d'acteurs au Canada. Une grande partie des investissements en recherche est assurée par le secteur privé lui-même. Brian Innes, vice-président, Affaires publiques du Conseil canadien du canola a ainsi affirmé que les créateurs de semences de canola investissent plus de 100 millions de dollars par an pour améliorer la résistance aux maladies, insectes et aux conditions météorologiques des cultivars de canola⁹⁹. Les petites et moyennes entreprises sont également en mesure d'innover à leur échelle, par exemple, le comité a pu visiter la

⁹⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 28 février 2019 (Myrna Gillis, chef de la direction, Aqualitas).

⁹⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (Mark McNeil, chef de la direction, Bonduelle Amériques).

⁹⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Brian Innes, vice-président, Affaires publiques, Conseil canadien du canola).

ferme Barrie's Asparagus Farm & Country Market qui a développé elle-même des nouvelles applications à ses produits à base d'asperge comme des pâtes alimentaires ou des thés à base d'asperge cultivée sur place. De même, Todd Hyra a mentionné que son entreprise achète des produits phytogénétiques d'une petite entreprise de Saskatoon fondée par une personne seule avec l'aide de sa famille¹⁰⁰.

Une organisation comme Genome Canada utilise un modèle différent pour financer la recherche. L'organisme se positionne au carrefour entre les ressources des établissements de recherche et les besoins de recherche des entreprises. Marc Lepage, a présenté au comité, l'exemple d'un projet que mène son organisation avec la coopérative laitière Agropur et l'Université Laval et qui vise à comprendre l'équilibre idéal de cultures microbiennes nécessaire pour produire du fromage alors que la coopérative cherche à accroître sa production¹⁰¹.

Que ce soit à l'échelle des grandes ou des petites entreprises, le soutien du gouvernement est parfois nécessaire pour permettre l'aboutissement ou pour encourager les projets de recherche et développement. Aussi, différents ministères offrent des programmes de soutiens à l'innovation. Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) propose notamment le programme Agri-innovate qui fournit aux organisations canadiennes à but lucratif jusqu'à 50 % du financement pour la commercialisation ou l'adoption de technologies ou de procédés agricoles ou agroalimentaires innovateurs. De même, le programme Agri-science offre aux entreprises et aux établissements universitaires du financement et des occasions de collaboration avec les scientifiques d'AAC pour des activités scientifiques de précommercialisation. Innovation, Sciences et Développement économique Canada propose depuis 2017 le Fonds stratégique pour l'innovation qui permet d'obtenir du financement de plus de 10 millions de dollars à des entreprises de toute taille pour des projets de recherche et développement qui visent « à faciliter la croissance et l'expansion des entreprises au Canada; à attirer et à conserver des investissements de grande envergure au Canada; et à faire progresser la recherche industrielle à grande échelle, le développement et la démonstration de technologies grâce à des collaborations ayant des retombées considérables »¹⁰². Les représentants d'Agriculture et agroalimentaire Canada ont précisé qu'un des volets de ce fonds s'adresse spécifiquement au secteur agricole et qu'il prévoit jusqu'à 50 millions de financements pour des projets portant sur les nouvelles technologies, l'automatisation et la numérisation¹⁰³.

¹⁰⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 novembre 2018 (Todd Hyra, président, Association canadienne du commerce des semences).

¹⁰¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 avril 2019 (Marc Lepage, président et chef de la direction, Genome Canada).

¹⁰² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Andrea Johnston, sous-ministre adjointe, Innovation Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada).

¹⁰³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

L'initiative des supergrappes est l'un des programmes du gouvernement fédéral qui a suscité le plus d'enthousiasme de la part des témoins reçus par le comité. Ce programme administré par Innovation, Sciences et Développement économique Canada prévoit des investissements ciblés dans des secteurs technologiques et des régions clés pour la croissance du PIB et de l'emploi dans les dix prochaines années¹⁰⁴. Le 15 février 2018, cinq supergrappes ont été annoncées dont l'une d'entre elles concerne plus particulièrement le secteur agricole et agroalimentaire : la supergrappe des industries des protéines, basée dans les Prairies, prévoit jusqu'à 153 millions de dollars d'investissement qui visent à augmenter « la valeur des principales cultures canadiennes comme le canola, le blé et les légumineuses »¹⁰⁵.



Durant la mission d'étude, les sénateurs ont appris que les chercheurs du Centre de R-D de Summerland sont en train de mettre au point un système d'information géographique pour cartographier le climat et les sols des vignobles britanno-colombiens pour déterminer les caractéristiques sensorielles des vins.

Cette initiative a généralement été bien reçue par les témoins qui y voient des opportunités importantes pour le développement du secteur. Pour l'honorable JoAnne Buth, cette initiative contribuera à faire du Canada le « centre incontournable de produits et technologies d'alimentation des humains et des animaux, y compris d'ingrédients, fractions, protéines et coproduits nouveaux »¹⁰⁶. Rex Newkirk, Professeur agrégé et responsable scientifique du Canadian Feed Research Centre de l'Université de la Saskatchewan a également souligné que cette mesure bénéficierait également aux organismes scientifiques en leur permettant d'obtenir un financement sur le long terme pour mener à bien leurs projets¹⁰⁷. Sylvain Charlebois de son côté, a également salué l'initiative et a recommandé de reproduire ce modèle pour d'autres industries clés du secteur agricole et agroalimentaire, comme celui du bétail ou de l'horticulture¹⁰⁸.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Andrea Johnston, sous-ministre adjointe, Innovation Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada).

¹⁰⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (L'honorable JoAnne Buth, chef de la direction, Institut international du Canada pour le grain).

¹⁰⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 novembre 2018 (Rex Newkirk, professeur agrégé et responsable scientifique, Canadian Feed Research Centre, Université de la Saskatchewan).

¹⁰⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires, Faculté d'agriculture, Université Dalhousie, à titre personnel).

La recherche dans le secteur est également menée par les 20 centres de recherche et développement d'Agriculture et agroalimentaire Canada situés partout au pays. Lors de son voyage en Colombie-Britannique, le comité a eu l'occasion de visiter le Centre de recherche et de développement de Summerland. Durant cette visite, les chercheurs du Centre ont présenté des technologies innovantes développées par le centre, notamment des variétés de pommes qui répondent aux préférences des consommateurs et qui sont adaptées au climat de la région. Le Centre a également appuyé l'élaboration d'appellation d'origine basée sur des données collectées via des systèmes d'information géographique (SIG) pour caractériser le terroir régional¹⁰⁹. L'une des réalisations les plus connues des centres de recherche et développement d'Agriculture et agroalimentaire Canada : le développement des semences de canola dans les années 1960 (encadré 2). Plusieurs témoins ont souligné l'importante contribution de ces centres pour soutenir les efforts d'innovation du secteur : Jane Proctor a recommandé que le gouvernement poursuive ses soutiens à ces centres de recherche ainsi qu'aux autres institutions d'éducation qui contribuent à la recherche agricole¹¹⁰.

Encadré 2 : Le développement du canola au Canada

Le succès de l'industrie du canola au Canada est un exemple de collaboration fructueuse entre les institutions de recherche et le gouvernement en particulier le centre de recherche et de développement d'Agriculture et agroalimentaire Canada. Le canola appartient à la famille du colza qui n'était cultivé que marginalement au Canada avant la Seconde Guerre mondiale. Pendant la guerre, la production s'est intensifiée pour répondre aux besoins de l'industrie navale qui utilise l'huile de colza comme lubrifiant pour moteur. Dans les années 1950 et 1960, des programmes de sélections de plantes menés notamment par l'Université du Manitoba et les centres de recherche et développement d'Agriculture et agroalimentaire Canada situés dans les Prairies ont permis le développement de plusieurs nouvelles espèces adaptées à la consommation humaine. Produit purement canadien, le canola représente aujourd'hui l'un des produits vedettes du Canada sur les marchés internationaux.

Sources: Agriculture et agroalimentaire Canada, *Canola canadien*.
Canola Council of Canada, *History of varietal development*.

¹⁰⁹ Agriculture et agroalimentaire Canada, *Centre de recherche et de développement de Summerland*.

¹¹⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018 (Jane Proctor, vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes).

Les faiblesses du modèle canadien et les inspirations internationales à suivre



L'incubateur d'entreprises Food Starter aide les nouvelles entreprises à commercialiser leurs produits. PalettAmerica fait partie des entreprises qui mettent au point leurs produits et se servent des installations de Food Starter.

Le manque d'investissement et la difficulté de commercialiser les produits de la recherche et du développement

Si les exemples d'entreprises canadiennes innovantes dans le secteur agricole et agroalimentaire ne manquent pas, plusieurs témoins ont pointé du doigt la faiblesse relative des investissements en recherche et développement dans ce secteur. Matthew Wilson, vice-président, Politiques et relations gouvernementales, Manufacturiers et Exportateurs du Canada

a avancé que le secteur connaît un sous-investissement chronique en technologie et en productivité. Il a mis de l'avant le fait que la croissance du secteur de la transformation alimentaire s'est accrue alors que les dépenses en machineries et en équipement sont en déclin depuis 2014. Selon lui, la croissance du secteur est compromise si cette tendance ne se renverse pas¹¹¹. Pour Dennis Prouse, le Canada ne peut pas se reposer sur les innovations faites à l'étranger et il est important que l'innovation se produise au pays afin que les producteurs et les transformateurs puissent avoir accès aux nouvelles technologies le plus tôt possible et ainsi bâtir ou conserver leur avantage concurrentiel¹¹². Enfin pour Derek Brewin de l'Université du Manitoba, il est particulièrement important que le gouvernement apporte son soutien dans les domaines où l'investissement privé est moins présent, par exemple dans la sélection végétale des cultures à pollinisation libre comme l'orge et le blé, qui reçoivent moins d'attention des investisseurs privés par rapport aux cultures hybrides comme le canola ou le maïs¹¹³.

En plus de ce sous-investissement rapporté par plusieurs témoins, Michael Wolfsson, spécialiste du secteur des aliments et boissons, Développement économique et culture à la Ville de Toronto a affirmé que seule une faible part des investissements en recherche et développement aboutissait à un produit commercialisable :

¹¹¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Matthew Wilson, vice-président, Politiques et relations gouvernementales, Manufacturiers et Exportateurs du Canada).

¹¹² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018 (Dennis Prouse, vice-président, Affaires gouvernementales, CropLife Canada).

¹¹³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018 (Derek Brewin, professeur, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université du Manitoba, À titre personnel).

Dans le cadre de mes recherches en vue de la création de notre incubateur agroalimentaire, j'ai découvert qu'au Canada, dans tous les secteurs, moins de 3 p. 100 de tous les fonds dépensés pour la recherche et le développement aboutissent à la commercialisation de produits. Nous devons faire mieux. La production d'aliments à valeur ajoutée est une industrie coûteuse en raison de la réglementation et du coût du capital. En créant et en appuyant un réseau de centres de commercialisation au Canada qui soutient des entreprises alimentaires novatrices, émergentes et en pleine croissance, et en améliorant la réputation des boissons et des aliments canadiens sur la scène internationale, on contribuera grandement à accroître la compétitivité du secteur des aliments à valeur ajoutée au Canada sur les marchés mondiaux¹¹⁴.

Le comité a eu l'occasion de visiter l'incubateur d'entreprise Food Starter dont Michael Wolfson, spécialiste du secteur des aliments et boissons, Développement économique et culture, Ville de Toronto est responsable. Cet organisme loue des locaux industriels à de jeunes entrepreneurs dans le secteur de la transformation alimentaire pour justement leur permettre de commercialiser leurs nouvelles idées. Lors de sa visite, le comité a rencontré Arlene Dickinson fondatrice de District Venture : un accélérateur d'entreprises agroalimentaire, en Alberta. Cet accélérateur permet aux nouvelles entreprises du secteur alimentaire d'accéder à du financement, du mentorat et à d'autres formes de soutien qui les aident à croître rapidement. Le comité a entendu dire que les nouvelles entreprises manquent particulièrement de possibilités de financement public au moment de la dernière phase du développement de leurs produits et que la réglementation n'est pas bien conçue pour les petites et moyennes entreprises. Pour David Hughes, le développement des incubateurs est positif, mais il souligne qu'il est important que le soutien à ces entreprises se poursuive lorsque ces dernières rencontrent leurs premiers succès et qu'elles entreprennent l'extension de leurs activités¹¹⁵.

¹¹⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 avril 2019 (Michael Wolfson, spécialiste du secteur des aliments et boissons, Développement économique et culture, Ville de Toronto).

¹¹⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 avril 2019 (David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire, Imperial College London, à titre personnel).

[V]ous devez fournir la possibilité aux jeunes entreprises de tirer avantage de tels endroits. Vous devez leur permettre de commencer à petite échelle et de grandir par la suite. Il ne fait aucun doute qu'il y a de la place pour du financement fédéral et provincial à cet égard¹¹⁶.

Aliments et boissons Canada a également indiqué que la mise en œuvre de certaines politiques comme l'Incitatif à l'investissement accéléré qui a été annoncé lors de l'Énoncé économique de l'automne 2018 pourrait permettre d'améliorer « la compétitivité de l'industrie au pays et à l'étranger »¹¹⁷. L'Incitatif à l'investissement accéléré prévoit une déduction bonifiée pour la première année pour certains biens admissibles qui sont soumis aux règles de la déduction pour amortissement (DPA)¹¹⁸.

Recommandation 5(a) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada mette en place des initiatives semblables à celles des supergrappes d'innovation afin d'appuyer le développement de certaines industries agricoles et agroalimentaire clés. Celles-ci devraient être en mesure de disposer des ressources financière et entrepreneuriales nécessaires pour appuyer l'innovation et leur capacité à élargir leurs activités à l'échelle du pays.

Recommandation 5(b) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada examine des options pour financer l'innovation et s'adapter aux conditions changeantes des marchés, notamment en envisageant des changements à la déduction pour amortissement, comme une réduction des périodes d'amortissement ou l'extension de l'Incitatif à l'investissement accéléré afin qu'il s'applique au matériel agricole.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Aliments et boissons Canada, *Mémoire*, 11 mars 2019.

¹¹⁸ Les mesures de déduction pour amortissement permettent de déduire le coût des biens amortissables afin que les producteurs et les transformateurs puissent acquérir du nouveau matériel et de la nouvelle machinerie.

Renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur



Durant la mission d'étude, le Comité a visité le Centre Richardson de recherche pour les aliments fonctionnels et les nutraceutiques, de l'Université du Manitoba, qui a mis au point un estomac artificiel en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'appareil aide les chercheurs à mieux comprendre la digestion et la nutrition.

Le manque de collaboration entre les différents acteurs de l'innovation : industrie, établissements de recherche et gouvernement est revenu comme l'une des grandes faiblesses du secteur agricole et agroalimentaire canadien. De nombreux témoins ont cité des exemples de pays qui ont su mettre en place des interfaces de collaboration renforcée entre les différents acteurs du secteur. C'est le cas des Pays-Bas, qui sont parvenus à se hisser au second rang des exportateurs agroalimentaires grâce à plusieurs politiques novatrices.

Depuis 2011, les Pays-Bas a notamment mis en place l'initiative des « secteurs clés ». Cette politique industrielle promeut la coordination de l'industrie, du gouvernement et des institutions de recherche dans neuf secteurs d'intérêt stratégique pour les Pays-Bas qui concentrent aujourd'hui 80 % des dépenses de recherche et développement des entreprises. Parmi les neuf secteurs désignés, l'un d'entre eux est consacré directement à l'agroalimentaire et un autre à l'horticulture, tandis que la plupart des autres, comme celui des sciences de la vie ou des hautes technologies ont des intersections potentielles avec le secteur agricole et agroalimentaire. Les « secteurs clés » sont organisés en équipes qui rassemblent de hauts représentants de l'industrie, du gouvernement et des institutions de recherche qui proposent au gouvernement des programmes d'innovation que ce dernier évalue et valide¹¹⁹. Maartens Schans, conseiller principal en agroalimentaire, Netherlands Foreign Investment Agency a expliqué au comité le rôle que joue le gouvernement

¹¹⁹ Organisation de coopération et de développement économique, *OECD Reviews of Innovation Policy NETHERLANDS*, OECD Reviews of Innovation Policy, Paris, 16 septembre 2014.

dans ce contexte. Le ministère des Affaires économiques néerlandais pilote le dossier de tous les secteurs clés, mais certains ministères ont des rôles plus spécifiques dans les secteurs clés d'intérêt. Le ministère de l'Agriculture est ainsi amené à collaborer aux travaux du secteur clé de l'agroalimentaire¹²⁰.

De même, l'expérience néerlandaise souligne l'importance des partenariats de recherche dans le secteur agricole et agroalimentaire par rapport à une approche cloisonnée de la recherche. Maarten Schans a expliqué au comité comment le secteur agroalimentaire et le secteur des hautes technologies aux Pays-Bas travaillent ensemble. Il a illustré son propos avec l'exemple du géant de la haute technologie Philipps qui s'est progressivement détourné des éclairages standards pour se tourner vers l'éclairage DEL de haute technologie qui sert principalement dans le secteur horticole. Cette réorientation a été possible grâce à la collaboration existante entre les différents secteurs technologiques du pays¹²¹.

Recommandation 5 (c) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada renforce et fournisse davantage de soutien et de financement à la recherche fondamentale, appliquée et axée sur le marché et particulièrement au développement et au mentorat destiné à la prochaine génération de personnel hautement qualifié du Canada. Les Centres de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devraient également être intégrés à cet effort.

Les témoins de l'industrie canadienne ont été plusieurs à saluer les politiques mises en place aux Pays-Bas. Pour David Carrey, le regroupement en un seul organisme de toutes les organisations du domaine des semences a considérablement augmenté la visibilité de ce secteur auprès du gouvernement¹²². La concentration des efforts sur un certain nombre de secteurs sélectionnés est également une approche saluée. Pour Gregg Curwin, ancien chef de la direction et fondateur, Truleaf, l'accent mis sur l'industrie des serres a permis aux Pays-Bas de devenir un des leaders mondiaux en production horticole ainsi qu'en matériel de serriculture. Cette technologie est maintenant importé massivement par les entreprises canadiennes¹²³.

Plusieurs témoins ont mis de l'avant la nécessité d'améliorer la collecte de données dans le secteur agricole et agroalimentaire à l'échelle fédérale. Evan Fraser de l'Université de Guelph pointe encore une fois l'exemple des Pays-Bas ainsi que celui d'Israël qui ont mis en place des systèmes de collecte de données du secteur qui contribuent à faciliter la prise

¹²⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 11 avril 2019 (Maartens Schans, conseiller principal en agroalimentaire, Netherlands Foreign Investment Agency).

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 novembre 2018 (David Carey, directeur général, Association canadienne du commerce des semences).

¹²³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 21 mars 2018 (Gregg Curwin, ancien chef de la direction et fondateur, Truleaf).

de décision des entreprises. Selon lui, il est nécessaire de bâtir une infrastructure de technologies de l'information (TI) pour le secteur notamment en employant les technologies des domaines de l'informatique en nuage, de la cybersécurité et des chaînes de blocs « pour que les systèmes alimentaires canadiens soient transparents et cybersécuritaires ». Un tel système permettrait d'améliorer considérablement la traçabilité des aliments « de la ferme au magasin » et de répondre ainsi à la demande croissante des consommateurs pour plus de transparence¹²⁴. Daniel Miller de l'Agence canadienne d'inspection des aliments a expliqué que l'agence travaillait particulièrement à la mise en place de système d'étiquetage « du futur » et confirme que ces initiatives répondent à la demande croissante des consommateurs pour plus de transparence¹²⁵.

Recommandation 5(d) : Le comité recommande que le gouvernement du Canada priorise la modernisation des systèmes de traçabilité des produits agroalimentaires afin d'améliorer ce système qui est d'une grande importance pour les consommateurs canadiens et étrangers.

Enfin, plusieurs témoins ont souligné l'importance que le gouvernement actualise sa réglementation et ses politiques afin de prendre toute la mesure des nouvelles technologies émergentes qui pourraient transformer durablement le secteur. C'est particulièrement le cas des nouvelles technologies d'édition génique, en particulier la technologie CRISPR Cas-9 qui facilite la sélection des végétaux. Selon les représentants de CropLife Canada, le gouvernement réglemente aujourd'hui cette technologie au cas par cas ce qui est source d'incertitude pour les entreprises. Ils recommandent donc que le gouvernement prenne une approche plus prévisible pour la réglementation de cette technologie¹²⁶.

¹²⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Evan Fraser, chaire de recherche du Canada sur la sécurité alimentaire mondiale, sciences humaines, Université de Guelph, À titre personnel).

¹²⁵ Sénat, (AGFO), *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Daniel Miller, directeur général, Direction internationale des programmes, Direction générale des affaires internationales, Agence canadienne d'inspection des aliments).

¹²⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018 (Ian Affleck, vice-président, Biotechnologie végétale, CropLife Canada).

Chapitre 4

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE À VALEUR AJOUTÉE ET LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international a un grand impact sur le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire à valeur ajoutée. Les sociétés agroalimentaires canadiennes dépendent du commerce pour augmenter leur clientèle, réaliser des économies d'échelle et obtenir les intrants et les technologies dont elles ont besoin pour prospérer.

Le présent chapitre trace les grandes lignes des accords de libre-échange (ALE) auxquels prend part le Canada. Il explique la façon donc ces ALE aident les producteurs et les transformateurs canadiens à accéder aux marchés mondiaux et contribuent à la compétitivité du secteur agroalimentaire à valeur ajoutée. Ce chapitre brosse également un portrait rapide des questions dont le gouvernement fédéral devrait tenir compte pour favoriser le rendement du secteur agroalimentaire canadien, dont la gestion de l'offre, la visibilité des produits agroalimentaires canadiens et les obstacles au commerce interprovincial.

Les accords de libre-échange du Canada

Le Canada a présentement douze ALE avec des pays représentant les deux tiers du produit intérieur brut (PIB) total de la planète¹²⁷. Parmi ces accords, citons l'*Accord de libre-échange nord-américain* (l'ALENA), qui lui donne accès aux marchés américains et mexicains. Le 30 novembre 2018, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont conclu leurs négociations en vue de moderniser l'ALENA et signé le nouvel *Accord Canada-États-Unis-Mexique* (l'ACEUM)¹²⁸. Le Canada est également signataire de l'*Accord de partenariat transpacifique global et progressiste* (le PTPGP), entré en vigueur le 30 décembre 2018¹²⁹. De même, l'*Accord économique et commercial global* (l'AECG), conclu entre le Canada et l'Union européenne, est entré en vigueur à titre provisoire le 21 septembre 2017.

¹²⁷ Gouvernement du Canada, *Budget de 2019*, 19 mars 2019.

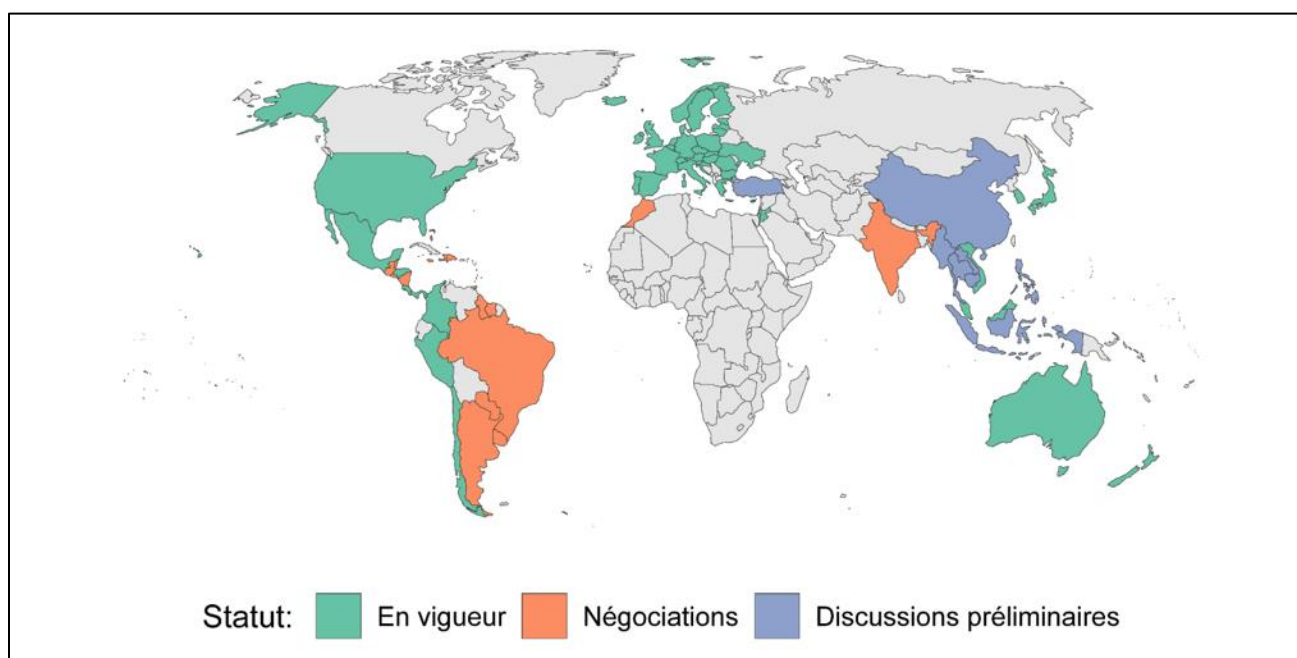
¹²⁸ En attendant la ratification et la mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) par les signataires, l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA) continue de régir le commerce entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

¹²⁹ Les signataires de l'*Accord de partenariat transpacifique global et progressiste* (PTPGP) sont l'Australie, Brunéi Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

Par ailleurs, des discussions exploratoires sont en cours au sujet d'un possible accord de libre-échange entre le Canada et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)¹³⁰. En mars 2018, le Canada et les États membres du MERCOSUR ont lancé des négociations en vue d'un accord de libre-échange global¹³¹.

Grâce à ces ALE, les signataires s'accordent les uns aux autres un accès préférentiel à leur marché intérieur. Les dispositions contenues dans les ALE engagent généralement les signataires à éliminer les droits de douane sur divers produits, ce qui a pour effet de réduire le coût des échanges pour les exportateurs et importateurs, et donc de favoriser un environnement prévisible plus propice au commerce international. La figure 3 résume la situation du Canada en ce qui concerne les accords commerciaux et leurs négociations.

Figure 3 – Distribution des accords de libre-échange du Canada et leur statut



Source : Figure préparée par le Comité à l'aide de données tirées d'Affaires mondiales Canada, *Accords sur le commerce et l'investissement*.

L'accès aux marchés et la diversification des échanges

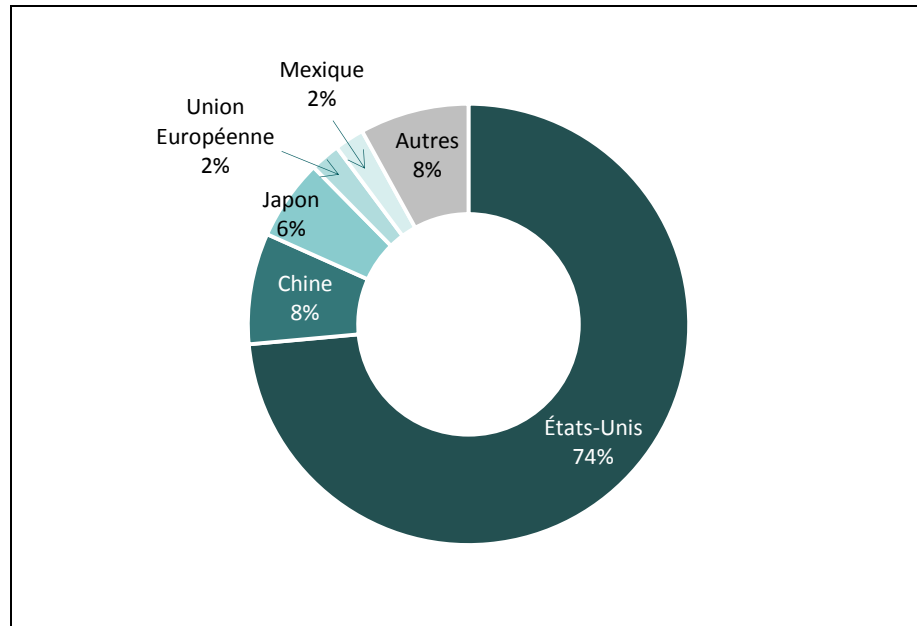
Le Canada est l'un des plus grands exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires au monde, après l'Union européenne, les États-Unis, le Brésil et la Chine avec des

¹³⁰ Les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) sont Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la RDP du Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

¹³¹ Les pays du MERCOSUR sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

exportations d'une valeur de 59,3 milliards de dollars en 2018¹³². De ces 59,3 milliards de dollars en exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes en 2018, les aliments et boissons transformés représentaient 61,5 % de la valeur des exportations, soit 36,5 milliards de dollars¹³³. Comme le montre la figure 4, 74 % des exportations de produits alimentaires et de boissons transformées du Canada sont destinées aux États-Unis, 8 % à la Chine et 6 % au Japon.

Figure 4 – Marchés d'exportation du secteur des aliments et boissons transformées canadien, 2018

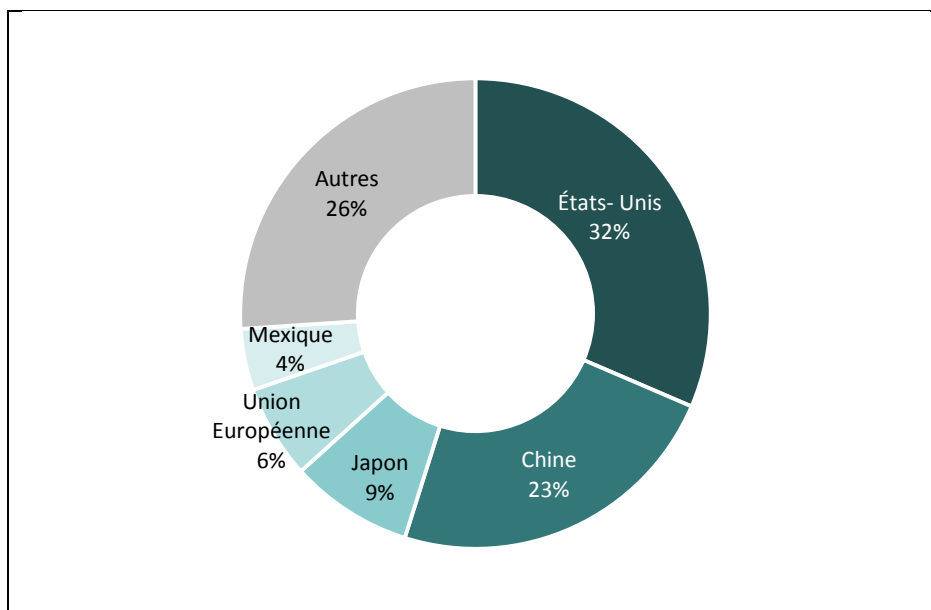


Source : Figure préparée par le comité à l'aide de données tirées du gouvernement du Canada, *Données sur le commerce en direct*.

En 2018, le Canada a exporté pour 22,8 milliards de dollars de produits agricoles primaires, ce qui représente 38,5 % de la valeur totale des exportations agricoles et agroalimentaires du pays pour cette année. La figure 5 indique les cinq principaux marchés d'exportation des principaux produits agricoles du Canada.

¹³² Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Vue d'ensemble du Système agricole et agroalimentaire canadien 2017*, p. 50.

¹³³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 9 avril 2019 (Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

Figure 5- Marchés d'exportation du secteur agricole primaire canadien, 2018

Source : Figure préparée par le comité à l'aide de données tirées du gouvernement du Canada, *Données sur le commerce en direct*.

Les témoins ont expliqué au comité que l'accès aux marchés étrangers était un facteur qui contribuait à la compétitivité du secteur agroalimentaire à valeur ajoutée du Canada. Selon Kathleen Donohue, directrice générale, Secrétariat à l'accès aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, c'est parce que plus de la moitié de la valeur de la production agricole et agroalimentaire du pays est exportée que la compétitivité du secteur dépend de sa capacité à accroître et à diversifier son accès aux marchés internationaux régis par des ALE¹³⁴. Pareillement, Claire Citeau, directrice générale de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, a dit au comité que les ALE influencent, de manière non négligeable, la compétitivité du secteur agroalimentaire sur les marchés mondiaux. Elle a précisé que « [l']accès au marché est en grande partie déterminé par les accords de libre-échange, les tarifs douaniers, les quotas, les règles d'origine, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce ainsi que les subventions. L'accès concurrentiel aux marchés étrangers via des accords de libre-échange est notre priorité, car 90 % des agriculteurs dépendent des marchés étrangers pour survivre¹³⁵ ».

Accéder au marché américain demeure certes crucial pour le secteur agricole et agroalimentaire du Canada, des témoins ont toutefois insisté sur le fait que les sociétés canadiennes auraient avantage à exploiter d'autres marchés. John Masswohl, directeur, Relations gouvernementales et internationales, Canadian Cattlemen's Association, a affirmé que « [l']Accord de partenariat transpacifique global et progressiste [le PTPGP] est une occasion en or pour nous d'obtenir un tarif préférentiel très important, surtout que les

¹³⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018 (Kathleen Donohue, directrice générale, Secrétariat à l'accès aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

¹³⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Claire Citeau, directrice générale, Alliance canadienne du commerce agroalimentaire).

États-Unis sont exclus de l'accord pour l'instant¹³⁶ ». De même, Brian Innes, vice-président, Conseil canadien du canola, prévoit une hausse de 780 millions de dollars par année des produits du canola à valeur ajoutée une fois que le PTPGP sera en vigueur¹³⁷.

Selon Jack Froese, président, Canadian Canola Growers Association, le Japon arrive au troisième rang des marchés d'exportation des produits canadiens du canola. Il a précisé que les graines de canola y entrent en franchise de droits, tandis que l'huile de canola est frappée d'un droit de 16 %. Par conséquent, le Canada a exporté pour 1,4 milliard de dollars en graines et pour seulement 6,4 millions de dollars en huile au Japon en 2017. Il a affirmé que le PTPGP éliminerait cet écart de droits et lorsque le Japon supprimerait le droit sur l'huile, la demande pour l'huile de canola canadienne devrait grimper en flèche. La demande accrue appuiera directement la croissance de la productivité et de la transformation à valeur ajoutée au Canada¹³⁸. Dans la même veine, Ron Davidson, directeur général de Soy Canada, a fait savoir qu'en 2017, le Canada avait exporté cinq millions de tonnes de graines de soya et de produits du soya, pour une valeur de 2,5 milliards de dollars. Les principales destinations ont été la Chine, l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Il a affirmé que Soy Canada serait très heureux de voir les discussions commerciales progresser entre le Canada et la Chine¹³⁹.

Avec ses 35,8 millions d'habitants et son marché représentant 2,1 % du PIB mondial, le Canada est un marché relativement petit. Il va donc sans dire que le secteur agroalimentaire à valeur ajoutée dépend de l'accès aux marchés internationaux pour demeurer concurrentiel et soutenir sa croissance. Même si le gouvernement du Canada a récemment obtenu l'accès à des marchés en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord grâce à la conclusion de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM, il n'a pas d'ALE avec certains des plus gros marchés d'exportation de produits agroalimentaires canadiens, dont la Chine et l'Inde.

¹³⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018 (John Masswohl, directeur, Relations gouvernementales et internationales, Canadian Cattlemen's Association).

¹³⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Brian Innes, vice-président, Conseil canadien du canola).

¹³⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018 (Jack Froese, président, Canadian Canola Growers Association).

¹³⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 mai 2018 (Ron Davidson, directeur général, Soy Canada).

Les barrières non tarifaires au commerce comme obstacles à la compétitivité du secteur agroalimentaire à valeur ajoutée

Le commerce international des produits agroalimentaires peut être affecté par des barrières autres que les droits de douane, ou barrières non tarifaires (BNT), qui prennent naissance dans la réglementation nationale. Si les ALE contribuent à réduire les droits de douane sur les produits agroalimentaires canadiens, des marchés d'exportation demeurent hors de portée de certains produits agroalimentaire en raison de BNT. Les produits agricoles et agroalimentaires sont particulièrement vulnérables à une gamme vaste et complexe de règlements, de normes et de procédures d'essai et de certification destinés à protéger la santé et la sécurité du consommateur.

Les témoignages entendus par le comité donnent à penser que les partenaires commerciaux du Canada ont de plus en plus souvent recours à des BNT depuis quelques années. Par exemple, l'Italie, troisième acheteur de blé dur canadien, a freiné ses importations en 2018 en raison d'inquiétudes liées à l'emploi du glyphosate comme herbicide¹⁴⁰. Cam Dahl, président de Cereals Canada, a déclaré que depuis la signature de l'AECG, les exportations canadiennes de blé dur, « qui se chiffrent à environ 500 millions de dollars [...] sont tombées à zéro¹⁴¹ ». Il a expliqué que ce manque à gagner était attribuable au gouvernement de l'Italie, « qui a mis en place des mesures protectionnistes qui [...] débordent totalement le cadre de nos ententes commerciales ».

Dans un même ordre d'idées, l'honorable JoAnne Buth soutient que depuis des années, les cultivateurs italiens cherchent des façons de bloquer le blé canadien du marché italien. Récemment, ils ont évoqué l'emploi du glyphosate et les résidus potentiels qu'on peut trouver dans le blé dur. Elle a ajouté que « les pressions exercées sur le gouvernement de l'Italie l'ont essentiellement poussé à imposer un obstacle non tarifaire sur le blé dur canadien en exigeant qu'il soit totalement exempt de résidus. Or, nous savons tous à quel point il est difficile de faire en sorte qu'il n'y ait aucun résidu de nos jours. [...] Essentiellement, nous serons incapables de satisfaire aux exigences. Les fabricants de pâtes, réticents, n'ont donc pas acheté de blé dur canadien. Voilà la situation à laquelle nous sommes actuellement confrontés¹⁴² ».

¹⁴⁰ Cela s'explique par le fait que certains consommateurs italiens craignent que le blé canadien ait été « empoisonné » parce qu'on y a trouvé des traces de glyphosate, même si le glyphosate ne présente pas de risque pour la santé humaine si les résidus ne dépassent pas les limites acceptées. Selon une étude récente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, plus de 98 % des aliments dans lesquels du glyphosate a été détecté étaient conformes aux limites acceptées. Voir Agence canadienne d'inspection des aliments, *Sauvegarder grâce à la science : Dépistage du glyphosate en 2015-2016*.

¹⁴¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 mai 2018 (Cam Dahl, président, Cereals Canada).

¹⁴² Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (JoAnne Buth, chef de la direction, Institut international du Canada pour le grain).

Sur le marché européen, des problèmes de BNT demeurent non résolus à l'égard des protocoles de transformation de la viande, des produits de protection des cultures, de l'étiquetage du pays d'origine et de l'homologation rapide des caractères biotechnologiques. Claire Citeau de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire a souligné que les producteurs étaient « très préoccupés par les mesures protectionnistes qu'ont récemment adoptées des États membres (de l'U.E.) au motif que les dispositions sur l'étiquetage du pays d'origine ne sont pas conformes à l'esprit de l'AECG. Il arrive souvent que la mise en œuvre d'accords de libre-échange soit suivie de l'implantation de multiples barrières non tarifaires¹⁴³ ». Ce qui inquiète Roy Davidson de Cereals Canada dans le cas de l'AECG, ce sont les barrières non tarifaires auxquelles se heurtent les entreprises canadiennes du secteur agroalimentaires, qu'on pense « aux délais très longs [...] qu'il faut pour faire approuver un caractère, aux réponses non scientifiques aux cultures génétiquement modifiées et aux limites touchant les pesticides¹⁴⁴ ».

En outre, des décisions réglementaires prises récemment par le gouvernement de l'Inde nuisent au commerce des légumineuses canadiennes. Le Canada est l'un des plus grands exportateurs de légumineuses en Inde. En 2016, les exportations canadiennes de légumineuses à destination de l'Inde, dont les pois secs, se chiffraient à plus 1,1 milliard de dollars, soit 27,5 % des exportations totales de légumineuses du Canada. L'Inde exige que les expéditions de légumineuses soient fumigées au bromure de méthyle dans le pays d'origine afin qu'elles soient exemptes de phytoravageurs préoccupants pour l'Inde. Mais le Canada était exonéré de cette exigence de fumigation depuis 2004, en partie parce que la fumigation au bromure de méthyle n'est pas efficace à basse température, comme celle du Canada entre la fin de l'automne et le début du printemps. Avec l'exonération, on pouvait fumiger les légumineuses à leur arrivée en Inde. Toutefois, le gouvernement de l'Inde a révoqué l'exonération en 2017. Depuis, l'Inde a annoncé un droit de douane de 50 % sur les pois secs du Canada¹⁴⁵.

Le risque que ces mesures réglementaires servent uniquement de barrières commerciales pour protéger le secteur agroalimentaire national a amené l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à encourager les gouvernements à harmoniser leurs exigences en fonction de normes internationales. Dans le domaine de la salubrité et de la qualité des aliments, l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, tous deux de l'OMC se fondent sur les normes du Codex Alimentarius comme jalons d'harmonisation¹⁴⁶. Toutefois, les pays ne sont pas tenus de respecter ces normes internationales.

¹⁴³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018 (Claire Citeau, directrice générale, Alliance canadienne du commerce agroalimentaire).

¹⁴⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 mai 2018 (Ron Davidson, directeur général, Soy Canada).

¹⁴⁵ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Déclaration du gouvernement du Canada concernant l'exportation de légumineuses en Inde*, 29 novembre 2017.

¹⁴⁶ Le Codex Alimentarius est une compilation de normes, de lignes directrices et de codes de pratique internationaux en matière d'aliments. Les textes qui le composent visent à protéger la santé du consommateur et à promouvoir les pratiques justes dans le commerce des aliments. Ils sont rédigés en consultation avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que l'Organisation mondiale de la santé.

Afin de faire du commerce sur les marchés internationaux et placer des produits agroalimentaires de grande qualité sur les marchés étrangers, les producteurs canadiens doivent aussi observer des règlements nationaux sur l'agroalimentaire. Le comité reconnaît qu'il peut s'avérer difficile de se conformer à ces exigences sur les marchés d'exportation. La coordination entre les organismes gouvernementaux compétents ainsi qu'avec les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement des aliments est essentielle. Les acteurs responsables des systèmes de contrôle des produits agroalimentaires doivent avoir certaines connaissances et compétences. En investissant dans ce domaine, le Canada pourra contribuer à l'élaboration des normes internationales et profiter d'occasions commerciales.

Recommandation 6 : Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'engage activement, avec ses principaux partenaires commerciaux, à promouvoir une approche ouverte et fondée sur des règles en matière de commerce international, et s'attaque aux nouvelles barrières non tarifaires aux échanges sur les marchés d'exportation.

La gestion de l'offre

Instauré dans les années 1970, le système de gestion de l'offre du Canada protège les secteurs du lait, de la volaille et des œufs de la volatilité des marchés tout en garantissant un revenu stable aux producteurs. En somme, il régit l'offre en restreignant la production et la mise en marché à l'aide de contingents, ce qui accroît les prix. Le système de gestion de l'offre fixe aussi directement le prix des produits.

Cela n'a pas que des avantages. Par exemple, comme les revenus des producteurs assujettis à la gestion de l'offre leur sont acquis, ils sont moins portés à se lancer dans des activités à valeur ajoutée. Par ailleurs, on craint que la gestion de l'offre n'augmente considérablement les dépenses des nouveaux venus, puisque les contingents de production risquent d'être difficiles à atteindre et beaucoup trop chers pour la plupart des nouvelles exploitations de petite taille¹⁴⁷.

Des témoins ont évoqué les répercussions négatives possibles des ALE sur la compétitivité des produits régis par la gestion de l'offre au Canada : le lait, le poulet, les œufs et les ovoproduits; le dindon et les œufs d'incubation de poulet à chair. Dominique Benoit, membre du conseil d'administration, Association des transformateurs laitiers du Canada, estime que « les pertes découlant des engagements d'accès en vertu de ces trois accords (AECG, PTPGP et ACEUM) s'élèveront à plus de 2 milliards de dollars au cours de leur mise

¹⁴⁷ Le Codex Alimentarius est un ensemble de normes, de lignes directrices et de codes d'usages internationaux harmonisés encadrant les produits alimentaires. Les textes du Codex visent à protéger les consommateurs et à promouvoir des pratiques loyales dans le commerce de produits alimentaires et sont développées conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

en œuvre ». Il a ajouté que ce que le Canada a conclu avec « l'AECG, le PTPGP et l'ACEUM n'offre pas d'occasions avantageuses à son secteur laitier national¹⁴⁸ ».

De même, les Producteurs d'œufs du Canada allèguent que l'accès au marché canadien accordé aux produits étrangers dans le cadre de l'ACEUM et du PTPGP et les engagements pris par le Canada auprès de l'Organisation mondiale du commerce représenteront près de 7 % de la production actuelle d'œufs du Canada, soit 51,4 millions de douzaines d'œufs¹⁴⁹.

C'est l'équivalent de la production annuelle de près de 85 fermes avicoles canadiennes de taille moyenne, ou encore plus de la moitié de la production totale d'œufs des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve)¹⁵⁰.

Les Producteurs de poulet du Canada estiment que l'accès total au marché canadien du poulet résultant de l'ACEUM et du PTPGP équivaldra à 10,8 % de la production canadienne en 2017¹⁵¹. Le Canada accordera encore 39,5 millions de kilogrammes (Mkg) en accès, ce qui portera l'accès étranger de 90,1 Mkg à 129,6 Mkg.

Cette augmentation de l'accès au marché canadien se traduira par des pertes annuelles de 240 millions de dollars en contributions au PIB, et par la perte de 3 100 emplois au pays¹⁵².

Jean-Charles Le Vallée, directeur associé, Conference Board du Canada, a exprimé une opinion différente. Il a avancé que « la gestion de l'offre limite les exportations du Canada dans les domaines des produits laitiers et de la volaille à valeur ajoutée¹⁵³ ». Il a précisé que des sociétés comme Saputo et Agropur achètent des intrants laitiers venant des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie parce que cela leur revient moins cher que de les acheter au Canada.

¹⁴⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018 (Dominique Benoit, membre du conseil d'administration, Association des transformateurs laitiers du Canada).

¹⁴⁹ Les Producteurs d'œufs du Canada, mémoire présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, 18 février 2019.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ Les Producteurs de poulet du Canada, mémoire présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, 18 février 2019.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018 (Jean-Charles Le Vallée, directeur associé, Conference Board du Canada).

Martha Hall Findlay, présidente et chef de la direction de la Canada West Foundation a expliqué que c'est en partie à cause du système de gestion de l'offre que les produits laitiers ne sont pas compétitifs sur les marchés d'exportations¹⁵⁴. Elle a expliqué que « nos prix [pour les produits sous gestion de l'offre], même s'il n'y avait aucune autre restriction, sont trop élevés. C'est la raison pour laquelle nous ne pourrions pas inonder le marché européen : nos produits sont trop chers »¹⁵⁵. De son côté, Carole Gendron, directrice, affaires réglementaires et sectorielles au Conseil des produits agricoles du Canada a déclaré qu'en ce qui concerne le secteur de la volaille des œufs et des produits laitiers, l'objectif est de fournir le marché intérieur. Elle a ajouté qu'« [i]l n'y a pas d'appétit réel pour les exportations ni pour l'augmentation du marché d'exportation »¹⁵⁶.

Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires, Université Dalhousie, a fait observer qu'en « 1972, le Canada avait 42 000 fermes laitières et, aujourd'hui, il y en a 11 000. C'est un club fermé qui n'a jamais vraiment réfléchi à son rôle à l'échelle internationale. [...] la gestion de l'offre [...] a été utile pendant un certain temps. Toutefois, je pense qu'elle a atteint la fin de sa vie utile. Il faut réfléchir à d'autres solutions. Les traités internationaux nous obligent à penser autrement¹⁵⁷ ». Cependant, M. Charlebois a ajouté que ce serait une erreur d'abolir le système de contingents de gestion de l'offre. Il a dit de ces contingents que ce sont « des actifs utilisés par Financement agricole Canada, qui est une société d'État. Les Canadiens sont autant impliqués dans la gestion de l'offre que les producteurs agricoles. Nous participons tous à ce système, d'une façon ou d'une autre, que ce soit en tant que consommateur, contribuable ou propriétaire au sein de Financement agricole Canada ».

Le comité a appris qu'il y avait actuellement un boum de la demande en produits laitiers dans la classe moyenne chinoise, surtout de la préparation pour nourrissons, du yogourt et du lait frais. Simon Somogyi, titulaire de la chaire de recherche Arrell en alimentation et professeur agrégé à l'Université de Guelph, a souligné qu'en raison de la gestion de l'offre au Canada, il était difficile, sinon impossible, d'exporter ces produits de façon compétitive¹⁵⁸.

Des témoins ont dit que pour que les secteurs assujettis à la gestion de l'offre soient concurrentiels, il faut mettre en place des stratégies à long terme, comme celles favorisant le développement des marchés grâce à l'innovation et aux investissements¹⁵⁹. Selon Tim Klomp maker, membre du conseil de direction des Producteurs de poulet du Canada, l'instauration d'un programme de crédits d'impôt et d'un fonds de développement du marché contribuerait à l'amélioration du fonctionnement des exploitations agricoles¹⁶⁰. Pour sa part, Emmanuel Destrijker, membre exécutif des Producteurs d'œufs du Canada, a

¹⁵⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Martha Hall Findlay, présidente et chef de la direction, Canada West Foundation).

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Carole Gendron, directrice, affaires réglementaires et sectorielles, Conseil des produits agricoles du Canada).

¹⁵⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 novembre 2018 (Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires, Université Dalhousie).

¹⁵⁸ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 21 mars 2019 (Simon Somogyi, titulaire de la chaire de recherche Arrell en alimentation et professeur agrégé à l'Université de Guelph).

¹⁵⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 février 2019 (Phil Boyd, directeur administratif, Les éleveurs de dindon du Canada).

¹⁶⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 février 2019 (Tim Klomp maker, membre du conseil de direction, Producteurs de poulet du Canada).

déclaré que les agriculteurs et les transformateurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre considèrent essentiel de tenir de vastes consultations avec le gouvernement fédéral sur les stratégies à long terme à adopter¹⁶¹.

Le comité tient à souligner que le travail en la matière est déjà amorcé. En octobre 2018, le gouvernement du Canada a annoncé la création de groupes de travail formés de représentants des secteurs soumis à la gestion de l'offre. Ces groupes de travail – deux représentant les producteurs et les transformateurs de l'industrie laitière et un, les producteurs et les transformateurs de volaille et d'œufs – élaboreront des stratégies pour garantir la viabilité à long terme des filières des produits laitiers, de la volaille et des œufs. Mais cela ne suffira pas. Le comité estime qu'il faut encore déployer des efforts considérables pour stimuler la compétitivité dans les secteurs soumis à la gestion de l'offre et s'assurer que les agriculteurs et les transformateurs canadiens soient en bonne position pour tirer profit de l'augmentation de la demande mondiale de produits laitiers, de volaille et d'œufs.

Recommandation 7 : Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'engage à soutenir la gestion de l'offre en étudiant les mesures susceptibles d'améliorer la compétitivité et de promouvoir la croissance.

La marque Canada : catalyseur d'un secteur agroalimentaire compétitif à l'échelle mondiale

Le secteur agroalimentaire à valeur ajoutée du Canada est reconnu dans le monde pour ses produits salubres et novateurs de qualité supérieure¹⁶². Par exemple, depuis quelques dizaines d'années, les entreprises agroalimentaires du pays ont mis au point et commercialisé des produits novateurs de grande valeur dans les domaines du canola, des légumineuses et du porc réfrigéré. Qui plus est, l'utilisation de pesticides par hectare au Canada est l'une des plus faibles au monde¹⁶³. De même, les protocoles de biosécurité à la ferme donnent au secteur agroalimentaire canadien un avantage concurrentiel en offrant aux consommateurs et aux pays importateurs des produits pouvant résister aux perturbations des marchés causées par les maladies et autres problèmes d'innocuité alimentaire. Les entreprises agroalimentaires d'ici doivent se conformer à des exigences de traçabilité permettant au secteur de mieux gérer les éclosions potentielles de maladies.

Selon Gary Stordy, directeur, Affaires gouvernementales et corporatives, Conseil canadien du porc, « [l]e Canada compte parmi seulement quelques pays à avoir lancé un système national de traçabilité du porc. [...] PorcTracé — permet la traçabilité des animaux vivants,

¹⁶¹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 février 2019 (Emmanuel Destrijker, membre exécutif, Les producteurs d'œufs du Canada).

¹⁶² Gouvernement du Canada, *Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés*, 6 février 2017, p. 11.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 10.

ce qui produit une valeur ajoutée pour les consommateurs¹⁶⁴ ». Dans la même veine, Roy Davidson de Soy Canada a dit que « [l]e Système canadien de reconnaissance de la ségrégation, géré par la Commission canadienne des grains, permet au Canada de se démarquer sur les marchés étrangers. Le Canada est le seul pays à s'être doté d'un système de traçabilité national gouvernemental pour le soja de qualité alimentaire qui est reconnu dans le monde entier¹⁶⁵ ». Ces caractéristiques du secteur agroalimentaire canadien plaisent aux consommateurs, qui veulent la preuve que les aliments qu'ils achètent sont produits de façon salubre et respectueuse de l'environnement. Cette réputation est essentielle au succès des produits canadiens à valeur ajoutée sur les marchés mondiaux de plus en plus concurrentiels. Par conséquent, une promotion stratégique de l'image de marque peut contribuer à positionner les produits agroalimentaires du pays sur les marchés mondiaux, susciter la reconnaissance des consommateurs et justifier un prix fort.

Les témoins entendus par le comité ont vanté les mérites de l'initiative de la marque Canada pour accroître la part du secteur agroalimentaire canadien dans le commerce mondial. Kathleen Donohue d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a expliqué qu'AAFC administre le programme de la marque Canada, qui sert à donner un avantage concurrentiel aux produits agroalimentaires canadiens et à les différencier grâce à une stratégie commune et à une trousse d'outils, comme des éléments graphiques, des messages et des articles promotionnels¹⁶⁶. Les entreprises canadiennes qui participent à la production, à la promotion ou au soutien des produits agroalimentaires cultivés, élevés, cueillis ou transformés au Canada peuvent se prévaloir de ce programme.

Martin Lavoie, président de Canada Porc International, a ajouté qu'en raison du succès commercial des exportations canadiennes de porc réfrigéré, les consommateurs japonais peuvent reconnaître la qualité du porc canadien. Il a souligné que les producteurs canadiens ont « triplé [leurs] exportations de porc réfrigéré vers le Japon au cours des cinq dernières années » et que le soutien du programme de la marque Canada a contribué à ce succès commercial¹⁶⁷.

Pas moins de 700 entreprises et associations agroalimentaires canadiennes ont recours au programme pour augmenter leurs promotions internationales. M^{me} Donohue a toutefois fait remarquer que « [l]a marque Canada a depuis été ramenée à un cadre de base où les membres peuvent continuer de tirer parti du slogan, de la banque de photos et d'autres outils existants » pour promouvoir leurs produits. Par exemple, lors de salons agroalimentaires aux quatre coins du monde, on se sert des éléments graphiques de la marque Canada pour définir clairement le pavillon canadien, ce qui attire les consommateurs à la recherche d'aliments salubres de qualité supérieure.

¹⁶⁴ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018 (Gary Stordy, directeur, Affaires gouvernementales et corporatives, Conseil canadien du porc).

¹⁶⁵ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 mai 2018 (Ron Davidson, directeur général, Soy Canada).

¹⁶⁶ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018 (Kathleen Donohue, directrice générale, Secrétariat à l'accès aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

¹⁶⁷ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018 (Martin Lavoie, président, Canada Porc International).

Le comité estime que pour asseoir une marque canadienne qui soit forte, la mise en marché de nos exportations agroalimentaires doit être efficace et viser en particulier les économies émergentes. Comme l'énonce le *Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Secteur agroalimentaire*, le Canada doit se doter d'une marque promue de façon uniforme et qui confèrera aux produits alimentaires canadiens un atout concurrentiel et les rendra plus visibles¹⁶⁸.

Recommandation 8 : Le comité recommande que le gouvernement du Canada élabore et finance un plan de marketing global qui vise explicitement à valoriser la marque Canada pour les consommateurs à l'échelle internationale.

Les obstacles au commerce interprovincial

Les provinces canadiennes ont aussi leur rôle à jouer dans la compétitivité du secteur alimentaire à valeur ajoutée sur les marchés mondiaux. Les obstacles au commerce interprovincial font grimper le coût des activités commerciales, découragent l'investissement et les économies d'échelle, en plus d'éroder la compétitivité du secteur agroalimentaire à valeur ajoutée. Les témoins ont souligné qu'il était avantageux pour le Canada de réduire les obstacles internes au commerce et de donner aux producteurs et transformateurs un accès juste au marché intérieur. Un meilleur accès au marché intérieur du pays aide les producteurs agroalimentaires à augmenter leurs activités en vue de se mesurer à d'autres concurrents sur les marchés étrangers.

¹⁶⁸ Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Secteur agroalimentaire*, septembre 2018, p. 14.



Dan Paszkowski de l'Association des vignerons du Canada, par exemple, a expliqué que la première chose à faire pour assurer notre succès sur les marchés mondiaux consiste à favoriser le libre-échange au Canada. Il a précisé que « [d]ans les grands pays producteurs de vin, il est normal qu'un établissement vinicole livre son vin, mais au Canada, ce serait illégal dans 7 des 10 provinces, même si 9 Canadiens sur 10 disent qu'il faudrait changer les lois provinciales de façon à pouvoir se faire livrer à domicile des vins d'une autre province¹⁶⁹ ». Pour sa part, Cam Dahl de Cereals Canada a mentionné que dans les cas où les provinces canadiennes se sont éloignées de la prise de décisions fondées sur la science en matière de réglementation, comme l'interdiction des néonicotinoïdes en Ontario, les résultats se sont révélés contre-productifs pour la transformation à valeur ajoutée au Canada et pour les intérêts à l'exportation du pays¹⁷⁰.

Au Canada, les échanges qui franchissent les frontières des provinces et des territoires sont régis par l'*Accord de libre-échange canadien* (ALEC), un accord intergouvernemental entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017. Il vise à réduire et à éliminer, dans la mesure du possible, les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements à l'intérieur du Canada, et à établir un marché intérieur ouvert, efficace et stable. Étant donné que l'article 121 de la *Loi constitutionnelle de 1867* interdit l'imposition de droits sur les biens échangés entre les provinces canadiennes, l'ALEC régit la suppression des barrières au commerce intérieur et comprend des chapitres sur les marchés publics, la protection environnementale, la mobilité de la main-d'œuvre et les

¹⁶⁹ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018 (Dan Paszkowski, président et chef de la direction, Association des vignerons du Canada).

¹⁷⁰ Sénat, AGFO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 mai 2018 (Cam Dahl, président, Cereals Canada).

notifications concernant les mesures réglementaires pouvant nuire au marché intérieur, entre autres choses¹⁷¹.

Le comité constate que les commentaires des témoins correspondent à ce qu'on peut lire dans des rapports récents qui soutiennent que les obstacles au commerce interprovincial sont en train de balkaniser le pays en compétences distinctes qui empêchent la libre circulation des biens. Par exemple, le *Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Secteur agroalimentaire* soutient que les exigences en matière d'emballage nuit au commerce intérieur¹⁷². Selon ce rapport, les distributeurs et les transformateurs d'aliments ne peuvent expédier des fruits et légumes frais et transformés d'une province à l'autre s'ils ne respectent pas certaines règles en matière de conditionnement, d'étiquetage et de classement prévues par la *Loi sur les produits agricoles au Canada*. Le rapport mentionne aussi qu' « Il est en effet permis de livrer des produits à des centaines de kilomètres dans une même province sans avoir à se soumettre à ces exigences, mais il est interdit à une usine de transformation alimentaire de se procurer ces mêmes produits auprès d'une ferme située à moins d'un kilomètre si celle-ci se trouve malheureusement de l'autre côté de la frontière provinciale : cette incohérence réglementaire mine la productivité et l'efficacité du commerce.¹⁷³ »

Recommandation 9 : Le comité recommande que le gouvernement fédéral travaille activement avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour s'assurer que les lois, règlements et politiques favorise le commerce des produits agricoles et agroalimentaires entre les provinces et les territoires.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont certes commencé à donner suite à certaines de recommandations formulées dans ce rapport sur les obstacles au commerce interprovincial. Cependant, le comité estime qu'il reste beaucoup de pain sur la planche pour créer un libre marché de produits agroalimentaires entre les provinces et les territoires. S'attaquer aux obstacles au commerce intérieur devrait constituer une priorité si l'on veut que les entreprises agroalimentaires canadiennes aient accès à des règles du jeu équitables à l'échelle nationale, qu'elles soient prospères et novatrices ici afin d'être mieux équipées pour se mesurer à des concurrents internationaux.

¹⁷¹ Secrétariat du commerce intérieur, *Accord de libre-échange canadien*.

¹⁷² Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Secteur agroalimentaire*, 28 septembre 2018.

¹⁷³ *Ibid.*



CONCLUSION

Le développement du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée au Canada est prometteur. L'ajout de valeur pouvant se faire tant à l'étape de la production qu'à celle de la transformation et de la commercialisation, elle ouvre un large éventail de possibilités pour les entreprises canadiennes qui souhaitent développer de nouveaux produits. Les préférences de plus en plus affirmées des consommateurs pour des produits qui répondent à des exigences particulières telles que la transparence, la durabilité ou la salubrité représentent également un défi pour le secteur qui devra s'adapter rapidement à ces changements. Pour ce faire, le Canada pourrait s'inspirer de pays comme les Pays-Bas, qui ont su mettre en place des mécanismes robustes de soutien à l'innovation, notamment par la mise en place des synergies efficace entre l'industrie agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le milieu académique. Ces mécanismes ont permis à ce pays, dont les ressources agricoles sont limitées par rapport par rapport à celles du Canada, d'atteindre la seconde place des exportations agroalimentaire mondiales.

Le Canada dispose néanmoins de nombreux atouts pour répondre à ces opportunités et à ces défis. Le pays jouit d'une abondance de produits agricoles primaires et de nombreuses entreprises innovantes. De nombreux défis restent toutefois à surmonter, en particulier le défi considérable que pose la pénurie de main-d'œuvre du secteur agricole, les infrastructures de transport, la réglementation et les barrières au commerce interprovincial et international. Ces défis compromettent la réussite des producteurs et des transformateurs en limitant leur capacité à recruter et à accéder aux marchés internationaux. Enfin, le succès du Canada sur les marchés internationaux reste fortement contingent à la capacité de son gouvernement à conclure des ententes de libre-échange avec ses partenaires et à régler les obstacles commerciaux qui touchent ses produits.

ANNEXE A : TÉMOINS

DATE DE COMPARUTION	NOM, TITRE	ORGANISME
Jeudi, 11 avril 2019	Diederik Beutener, délégué commercial	Ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas
	Maarten Schans, conseiller principal en agroalimentaire	Netherlands Foreign Investment Agency
Mardi, 9 avril 2019	Christopher Wilkie, directeur général, Secteurs commerciaux	Affaires mondiales Canada
	Daniel Miller, directeur général, Direction internationale des programmes, Direction générale des affaires internationales	Agence canadienne d'inspection des aliments
	Doug Band, directeur général, Direction des programmes et des droits antidum	Agence des services frontaliers du Canada
	Fred Gaspar, directeur général, Direction du programme commercial	
	Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés	Agriculture et Agroalimentaire Canada
	Iyana Goyette, directrice adjointe, Direction des marques de commerce, Office de la propriété intellectuelle du Canada	Innovation, Sciences et Développement économique Canada
	Andrea Johnston, sous-ministre adjointe, Innovation Canada	
Mesmin Pierre, directeur général, Direction des marques de commerce, Office de la propriété intellectuelle du Canada		
Jeudi, 4 avril 2019	David Hughes, professeur émérite en marketing alimentaire, Imperial College London	À titre personnel
	Emily Haynes, directrice générale	Taste of Nova Scotia

	Michael Wolfson, spécialiste du secteur des aliments et boissons, Développement économique et culture	Ville de Toronto
Mardi, 2 avril 2019	Tim Heney, chef de la direction, Administration portuaire de Thunder Bay	Association des administrations portuaires canadiennes
	Debbie Murray, directrice, Politiques et affaires réglementaires	
	Wendy Zatylny, présidente	
	Cindy Bell, vice-présidente exécutive, Développement corporatif	Genome Canada
	Marc Lepage, président et chef de la direction	
Jeudi, 21 mars 2019	Simon Somogyi, titulaire de la chaire de recherche Arrell en alimentation et professeur agrégé, Université de Guelph	À titre personnel
	Gregg Curwin, ancien chef de la direction et fondateur	TruLeaf
	Derek Vella, gestionnaire, Guelph Food Innovation Centre	Université de Guelph
Jeudi, 28 février 2019	Myrna Gillis, chef de la direction	Aqualitas
Jeudi, 29 novembre 2018	Luis Garcia, président, Craig Richardson Institute of Food Processing Technology	Conestoga College
	Lyndon Ashton, gestionnaire, Canadian Food and Wine Institute Innovation Centre	Niagara College Canada
	Heather Hill, directrice de la recherche, Recherche culinaire et innovation, Paterson GlobalFoods Institute	Red River College

	Rex Newkirk, Professeur agrégé et responsable scientifique, Canadian Feed Research Centre	Université de la Saskatchewan
Mardi, 27 novembre 2018	Dave Carey, directeur général	Association canadienne du commerce des semences
	Todd Hyra, président	
	Patrick Smith, président	Institut de la propriété intellectuelle du Canada
Jeudi, 22 novembre 2018	Kathleen Donohue, directrice générale, Secrétariat à l'accès aux marchés, Direction générale des affaires internationales	Agriculture et Agroalimentaire Canada
	Lynn Renaud, directrice générale, Direction du développement des entreprises et de la compétitivité, Direction générale des programmes	
	Stephen Laskowski, président	Alliance canadienne du camionnage
Jeudi, 8 novembre 2018	Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires, Faculté d'agriculture, Université Dalhousie	À titre personnel
	Evan Fraser, chaire de recherche du Canada sur la sécurité alimentaire mondiale, sciences humaines, Université de Guelph	
Jeudi, 25 octobre 2018	Derek Brewin, professeur, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université du Manitoba	À titre personnel
	Bruno Larue, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université de Laval	
	David Przednowek, directeur de la mise en marché des céréales	CN
	Naomi Iwashita, gestionnaire, Solutions intermodales de contrôle de la température	Canadien Pacifique

	Robert Taylor, vice-président adjoint, Défense des intérêts nord-américains	
Jeudi, 18 octobre 2018	Ted Haney, directeur général	Alliance commerciale canadienne du chanvre
	Rob Ziner, fondateur et chef de la direction	Canadian Industrial Hemp Corporation
Mardi, 16 octobre 2018	Andrew Casey, président et chef de la direction	BIOTECanada
	Ian Affleck, vice-président, Biotechnologie végétale	CropLife Canada
	Dennis Prouse, vice-président, Affaires gouvernementales	
	Dominique Benoit, membre du conseil d'administration	L'Association des transformateurs laitiers du Canada
	Mathieu Frigon, président et chef de la direction	
Jeudi, 4 octobre 2018	Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques	Agriculture et Agroalimentaire Canada
	Marco Valicenti, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés	
	Ryan Koeslag, vice-président exécutif et chef de la direction	Association des champignonnistes du Canada
	Steven West, directeur, politiques sectorielles, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Direction générale des compétences et de l'emploi	Emploi et Développement social Canada
	Baerbel Langner, juriconsulte en immigration, ancienne présidente de l'Association du Barreau canadien, section de l'immigration nationale	HyLife

	Natasha Kim, directrice générale, Direction générale de l'immigration	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
	Helene Panagakos, directrice, Division du programme des résidents temporaires, Orientation du programme d'immigration	
Mardi, 2 octobre 2018	Justine Taylor, gestionnaire, sciences et relations gouvernementales	Producteurs de légumes de serre de l'Ontario
	Keron Headley	À titre personnel
	Portia MacDonald-Dewhirst, directrice exécutive	Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
	Mary Robinson, présidente	
	Kenneth Elgin Forth, président	Foreign Agricultural Resource Management Services
Jeudi, 27 septembre 2018	Derek Johnstone, adjoint spécial au président national	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada
	Jean-Pierre Haché, vice-président Assurance qualité et santé et sécurité	Bonduelle Amériques
	Mark McNeil, chef de la direction	
	Irv Teper, chef de la direction	Concord viandes de premières qualités Ltée
	Phil de Kemp, directeur exécutif	Conseil de l'orge du Canada
	Denise Allen, présidente et chef de la direction	Fabricants de produits alimentaires du Canada
	L'honorable JoAnne Buth, chef de la direction	Institut international du Canada pour le grain
Mardi, 25 septembre 2018	Daniel A. Richard, Conseiller général principal et directeur des relations gouvernementales, J. D. Irving Ltd.	Les Fermes Cavendish Incorporée
Jeudi, 20 septembre 2018	Paul Hetherington, président et chef de la direction	Association canadienne de la boulangerie
	Gordon Harrison, président	Canadian National Millers Association

	Bruce MacIntyre, membre du Comité exécutif	
	Buck (Harold) VanNiejehuis, membre du Comité exécutif	
	Rebecca Lee, directrice générale	Conseil canadien de l'horticulture
	Gordon Bacon, président directeur général	Pulse Canada
Jeudi, 14 juin 2018	Corinne Pohlmann, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
	Donald Buckingham, président et chef de la direction	Institut canadien des politiques agroalimentaires
	Tulay Yildirim, directrice de recherche	
	Jean-Charles Le Vallée, directeur associé, Horizons alimentaires Canada	Le Conference Board du Canada
Jeudi, 7 juin 2018	Dan Paszkowski, président et chef de la direction	Association des vignerons du Canada
	Martin Lavoie, président et chef de la direction	Canada porc international
	Gary Stordy, directeur, Affaires gouvernementales et corporatives	Conseil canadien du porc
	CJ Hélie, vice-président exécutif	Spirits Canada
	Jan Westcott, président et chef de la direction	
Jeudi, 31 mai 2018	Jane Proctor, vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux	Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
	Tia Loftsgard, directrice générale	Association pour le commerce des produits biologiques du Canada
	Keith Kuhl, président et chef de la direction	Southern Potato Company
	Ray Price, président	Sunterra Farms Ltd
Jeudi, 24 mai 2018	Cam Dahl, président	Cereals Canada

	Ron Davidson, directeur général	Soy Canada
Jeudi, 3 mai 2018	Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration	Aliments et boissons Canada
	Peter Mulherin, président	Association canadienne des exportateurs à l'alimentation
	Susan Powell, présidente et chef de la direction	
Jeudi, 26 avril 2018	Keith Mussar, vice-président affaires réglementaires	Association canadienne des importateurs et exportateurs
	Joy Nott, présidente et chef de la direction	
	Jack Froese, président	Canadian Canola Growers Association
	Catherine Scovil, directrice des relations gouvernementales	
	Chris Vervaeet, directeur exécutif	Canadian Oilseed Processors Association
	Brian Innes, vice-président, Affaires publiques	Conseil canadien du canola
Jeudi, 19 avril 2018	Claire Citeau, directrice générale	Alliance canadienne du commerce agroalimentaire
	Sylvie Cloutier, présidente-directrice générale	Conseil de la transformation alimentaire du Québec
	Dimitri Fraeys, vice-président, Innovation et affaires économiques	
	Mathew Wilson, vice-président, Politiques et relations gouvernementales	Manufacturiers et Exportateurs du Canada
	Carla Ventin, vice-présidente, Relations gouvernementales	Produits alimentaires et de consommation du Canada
Jeudi, 29 mars 2018	John Masswohl, directeur, Relations gouvernementales et internationales	Canadian Cattlemen's Association
	Chris White, président et chef de la direction	Conseil des viandes du Canada

ANNEXE B : MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU COMITÉ

ORGANISME	DÉPOSANT
Agriculture et Agroalimentaire Canada	Kathleen Donohue Lynn Renaud
Aliments et boissons Canada	Teresa Schoonings
Alliance canadienne du camionnage	Stephen Laskowski
Alliance commerciale canadienne du chanvre	Ted Haney
Association canadienne de la boulangerie	Paul Hetherington
Association canadienne des aliments de santé	Organisation seulement
Association canadienne de la distribution de fruits et légumes	Organisation seulement
Association canadienne du commerce des semences	Dave Carey Todd Hyra
Association des administrations portuaires canadiennes	Tim Heney Wendy Zatylny
Association des champignonnistes du Canada	Ryan Koeslag
Association des vignerons du Canada	Dan Paszkowski
Association pour le commerce des produits biologiques du Canada	Tia Loftsgard
À titre personnel	Dominic Barton Bruno Larue Simon Somogyi Franco J. Vaccarino
Canadian Industrial Hemp Corporation	Rob Ziner
Canadian National Millers Association	Gordon Harrison
Cereals Canada	Cam Dahl
Chambre de commerce de Fredericton	Organization Only
Chambre de commerce de l'Atlantique	Organisation seulement

Chambre de commerce du Grand Moncton	Organisation seulement
Compétences Transformation Alimentaire Canada	Organisation seulement
Conestoga College	Luis Garcia
Conseil canadien de l'horticulture	Organisation seulement
Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture	Portia MacDonald-Dewhirst
Conseil des viandes du Canada	Organisation seulement
Coopérative Ocean Spray	Organisation seulement
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	Corinne Pohlmann
Food and Beverage Ontario	Organisation seulement
Food Starter	Organisation seulement
Foreign Agricultural Resource Management Services	Kenneth Elgin Forth
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Natasha Kim
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	Andrea Johnston Mesmin Pierre
Institut canadien des politiques agroalimentaires	Donald Buckingham
Institut de la propriété intellectuelle du Canada	Patrick Smith
Institut international du Canada pour le grain	L'honorable JoAnne Buth
La Chambre de commerce du Canada	Ryan Greer
Netherlands Foreign Investment Agency	Maarten Schans
Niagara College Canada	Lyndon Ashton
Producteurs de légumes de serre de l'Ontario	Justine Taylor
Produits alimentaires et de consommation du Canada	Carla Ventin
Pulse Canada	Gordon Bacon
Red River College	Heather Hill

Spirits Canada	Jan Westcott
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada	Derek Johnstone

ANNEXE C : MISSIONS D'ÉTUDE

Plessisville (Québec) – Le 19 octobre 2018

ORGANISATION	NOM ET TITRE
Visite de Fruit d'Or	<p>Martin Le Moine, président</p> <p>François Ferland, technicien en procédés</p> <p>Mathieu Chandonnet, technicien en procédés</p> <p>Simon Bonin, Approvisionnement en petits fruits, agronome</p> <p>Sylvie Cloutier, présidente-directrice générale, Conseil de la transformation alimentaire du Québec</p> <p>Dimitri Fraeys, vice-président, Innovations et affaires économiques, Conseil de la transformation alimentaire du Québec</p>
Visite de Citadelle	<p>Michel Labbé, président</p> <p>Martin Plante, directeur général</p> <p>Jean-Marie Chouinard, directeur, Affaires institutionnelles, et secrétaire corporatif</p>

Kelowna (Colombie-Britannique) et Winnipeg (Manitoba) – Du 28 octobre au 3 novembre 2018

ORGANISATION	NOM ET TITRE
Visite de Sun-Rype Products Limited	<p>Amanda Burns, vice-présidente et dirigeante principale des finances</p> <p>Jason Leithead, vice-président, Opérations et logistique</p> <p>Jeff Clark, directeur adjoint des opérations, Boissons</p> <p>Mark Fraser, directeur adjoint des opérations, Alimentation</p>
Visite de Summerland Sweets Ltd.	Len Filek, directeur général
Visite du Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique	<p>Joyce Boye, directrice, RDT</p> <p>Manuel Juarez, directeur associé par intérim</p>

	<p>Jesse MacDonald, biologiste</p> <p>Peter Toivonen, chercheur scientifique (physiologie post-récolte)</p> <p>Pat Bowen, chercheur scientifique (viticulture et physiologie des plantes)</p> <p>Masoumeh Bejaei, chercheur scientifique (propriétés sensorielles des aliments et recherche sur la consommation)</p> <p>Pascal Delaquis, chercheur scientifique (microbiologie alimentaire)</p> <p>Kelly Ross, chercheuse scientifique (biochimie alimentaire et transformation des aliments)</p> <p>Kevin Usher, chercheur scientifique (viticulture et systèmes de production durable)</p>
Visite des Nk'Mip Cellars	<p>Josie Tyabji, directrice principale, Propriétés et industrie</p> <p>Cassandra Capone, directrice, Expérience visiteur</p> <p>Troy Ravndahl, directeur, Détail</p>
Visite de la BC Fruit Growers Association	<p>Pinder Dhaliwal, président</p> <p>Glen Lucas, directeur général</p>
Visite de la BC Tree Fruits Cooperative	<p>Stan Swales, président-directeur général</p> <p>Warren Everton, dirigeant principal des finances</p> <p>Peter Hoffman, directeur des opérations</p> <p>Michael Daley, directeur général, Cidre</p> <p>Chris Pollock, responsable du marketing</p>
Visite de Mission Hill Wines	<p>Michael Hill, directeur de l'exploitation et responsable des finances</p> <p>Graham Nordin, directeur, Expérience vinicole</p>

	<p>Barinder Singh Sall, vice-président, Affaires gouvernementales et réglementaires, Canada, The Mark Anthony Group of Companies</p> <p>Anita Stewart, auteure culinaire et activiste alimentaire</p>
Visite d'Inovata Foods Corp. – Culinary Innovation Center	<p>Jason Yohemas, dirigeant principal des finances</p> <p>Jonathan Smid, directeur, Innovation culinaire</p>
The Young Agrarians Network, Kelowna (Colombie-Britannique)	<p>John Hofer, Organic Farmers, Wise Earth Farm</p> <p>Brenda Paterson, Organic Farmers, Wise Earth Farm</p> <p>Tyler Chartrand, Ogopogo Salsa</p> <p>Jeremy Shelton</p> <p>Jennifer Hiebert</p> <p>Sajiva Kombucha</p>
Visite de l'Institut international du Canada pour le grain	<p>L'honorable JoAnne Buth, chef de la direction</p> <p>Dean Dias, directeur, Relations, Chaîne de valeur</p> <p>Adam Deck, directeur des opérations, Warburtons</p>
Visite de la Bruce D. Campbell Farm et du Food Discovery Centre, Université du Manitoba	<p>Karin Wittenberg, doyenne, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation</p> <p>Jitendra Paliwal, doyen associé (programmes d'études supérieures)</p> <p>Michele Rogalsky, directrice, École d'agriculture</p> <p>Derek Brewin, chef, Département de l'agro-entreprise et de l'économie agricole</p> <p>Peter Jones, directeur, Centre Richardson sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques</p>

	<p>James House, chef, Département de sciences de l'alimentation et de la nutrition humaine</p> <p>Kim Ominski, professeur et chef associé, Département des sciences animales</p> <p>Yvonne Lawley, professeure adjointe, Département des sciences végétales</p> <p>Myrna Grahn, directrice, Bruce D. Campbell Farm et Food Discovery Centre</p> <p>Kristen Matwychuk, coordonnatrice, Bruce D. Campbell Farm et Food Discovery Centre</p> <p>Crystal Jorgenson, spécialiste en communications, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation</p>
Visite d'Hemp Oil Canada	<p>Clarence Shwaluk, directeur, Exploitation agricole, Fresh Hemp Foods Ltd</p> <p>Rachel Catellier, superviseure, Logistique et réglementation, Manitoba Harvest</p>
Visite de l'usine de traitement des oléagineux Viterra, Ste. Agathe (Manitoba)	<p>Nevin Fahmy, coordonnateur des approvisionnements</p> <p>Farid Borji, superviseur de la production</p> <p>Alvin Klippenstein, superviseur des chargements</p> <p>Rene Labossiere, chef mécanicien</p> <p>Mina Shenoda, planificatrice de l'entretien</p> <p>Eric Garand, responsable de l'assurance-qualité</p> <p>Russell Erb, responsable des grains</p> <p>Isaac Cohen, responsable de l'entretien</p> <p>Ilana Trahtenberg, responsable de la production</p> <p>Michael Moussa, directeur, Opérations techniques, Traitement des oléagineux</p>

	<p>Richard Wansbutter, consultant, Relations gouvernementales,</p> <p>Rick White, chef de la direction, Canadian Canola Growers Association</p> <p>Chris Vervaet, directeur général, Canadian Oilseed Processors Association</p>
Visite du Richardson Centre for Functional Foods and Nutraceutical, Université du Manitoba	<p>Peter Jones, directeur</p> <p>Michael Janzen, directeur du développement</p> <p>Tom Grafenhan, chercheur scientifique, responsable du programme de microbiologie</p> <p>Sijo Joseph (Thandapilly), professeur auxiliaire, Département des sciences de la nutrition humaine</p> <p>Nooshin Nikmaram, étudiante au doctorat</p> <p>Ruchira Nandasiri, étudiante au doctorat</p> <p>Mark Pinder, candidat à la maîtrise</p> <p>Adam J. Franczyk, étudiant au doctorat</p> <p>Jiaur Rahman, étudiant au doctorat</p> <p>Yongbo She, étudiant au doctorat</p> <p>Maryam Samsamikor, étudiante au doctorat</p>
Visite des Aliments Maple Leaf	<p>Paul Hughes, responsable de la production</p> <p>Graeme Acheson, responsable de la production</p> <p>Carmelle Voth, gestionnaire, Ressources humaines</p>
Visite de Peak of the Market	<p>Beth Connery, présidente du conseil</p> <p>Larry McIntosh, président-directeur général</p> <p>Mark Zachanowich, vice-président, Opérations</p> <p>Pam Kolochuk, dirigeante principale des finances</p>

	Tracy Shinnars-Carnelley, vice-présidente Recherche et qualité
Visite du Centre technique canadien pour l'orge brassicole	<p>Peter Watts, directeur général</p> <p>Yueshu Li, directeur, Opérations de maltage et de brassage</p> <p>Andrew Nguyen, spécialiste technique du maltage et du brassage</p> <p>Michael McMullen, président, MCM Consulting Limited, gouverneur, Chambre de commerce du Canada, vice-président, Chambre de commerce autochtone</p>

Guelph (Ontario) – Du 10 au 13 mars 2019

ORGANISATION	NOM ET TITRE
Visite du Marché des produits alimentaires de l'Ontario	<p>Gianfranco Leo, responsable de l'administration, Marché des produits alimentaires de l'Ontario</p> <p>Gary Da Silva, responsable des opérations, Marché des produits alimentaires de l'Ontario</p> <p>David Pingitore, acheteur de produits agricoles de premier choix</p> <p>Rob Roorda, marchand en gros</p> <p>Steve Bamford, marchand en gros</p> <p>Marcus Koorneef, marchand en gros</p>
Visite d'entreprises en démarrage dans le secteur alimentaire	<p>Jackie Kwitco, propriétaire, Fressie Bessie</p> <p>Nader Halal, propriétaire, Nader Halal Foods</p> <p>Kevin Lee, propriétaire, Yumba Foods</p> <p>Will Bowcott, propriétaire, Yumba Foods</p> <p>Varum Sharma, propriétaire, Yumba Foods</p> <p>Mauro Ritacca, propriétaire, Cucina Mauro Catering</p>

	<p>Adam Lewis, propriétaire, Muira Cold Brew Coffee</p> <p>Bobby Khorasani, propriétaire, Abokichi</p> <p>Fumi Tsukamoto, propriétaire, Abokichi</p> <p>Kimoko Oiuchikura, Abokichi</p> <p>Gassan El Aisami, propriétaire, Palett America</p> <p>Jada El Yasin, propriétaire, Palett America</p> <p>Arlene Dickinson, District Ventures</p> <p>Michael Wolfson, agent de développement sectoriel, Division du développement économique et de la culture, Ville de Toronto</p>
<p>Visite du Centre culinaire ThinkFOOD des Aliments Maple Leaf</p>	<p>Graeme Jewett, président-directeur général, Marsan Foods</p> <p>Katherine Sullivan, chef de la direction, Food and Beverage Canada</p> <p>Don Kilimnik, vice-président, Grand River Foods/DC Foods</p> <p>Norm Beal, chef de la direction, Food and Beverage Ontario</p> <p>Del Rollo, directeur principal, Relations nationales avec l'industrie et le gouvernement, Arterra</p> <p>Barb Callander, vice-présidente, Excellence des opérations et apprentissages, Aliments Maple Leaf</p> <p>Carol Gardin, directrice, Affaires corporatives, Maple Lodge Farms</p> <p>Jason Crawford, directeur, Relations avec l'industrie, Food and Beverage Ontario</p> <p>Luis Rivas, vice-président, Ventes et marketing, GS Dunn Limited</p> <p>Anita Stewart, lauréate en alimentation, Université de Guelph</p>

	Adam Reynolds, directeur technique, Marketing – Développement de produit, Aliments Maple Leaf
Visite de Salerno Dairy et du Centre d'innovation laitière	<p>Mario DiCunto, directeur des opérations, Salerno Dairy</p> <p>Kulwinder Singh, superviseur de la production, Salerno Dairy</p> <p>Rob Goodwill, président du conseil, Gay Lea Foods</p> <p>Rosemary MacLellan, vice-présidente, Stratégie et affaires industrielles, Gay Lea Foods</p> <p>Ingrid Alaya, directrice, Portefeuille de l'innovation et gestion de projets, Gay Lea Foods</p> <p>Amanda Stewart, chef de produit adjointe, Marketing, Gay Lea Foods C</p> <p>Paul Yorke, chef d'équipe, Hamilton</p>
Archibald Innovations Inc.	Bruce Archibald, président
Golden Horseshoe Food and Farming Alliance	Janet Horner, directeur général
Ontario Agri-Food Technologies	Gord Surgeoner, ancien président
Visite des Good Leaf Farms	<p>Gregg Curwin, ancien président-directeur général et fondateur, TruLeaf</p> <p>Jeff McKinnon, vice-président et dirigeant principal des finances, TruLeaf</p> <p>Paul Decoste, gérant, Good Leaf Farms</p> <p>David MacGregor, directeur, AgVentures, McCain Foods</p>
Visite du Collège d'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph	<p>Franco J. Vaccarino, président</p> <p>Malcolm Campbell, vice-président, Recherche</p> <p>Daniel Atlin, vice-président, Externe</p> <p>Mellissa McDonald, directrice, Relations gouvernementales</p>

David Aitken, coordonnateur, Engagement communautaire

Evan Fraser, professeur, Chaire de recherche du Canada en sécurité alimentaire mondiale, directeur, Institut de l'alimentation Arrell

Gisele LaPointe, professeure, Professor, CRSNG/Producteurs laitiers de l'Ontario, Chaire de recherche industrielle en microbiologie laitière

Maria Corradini, professeure agrégée et titulaire de la chaire de recherche Arrell en qualité des aliments

Derek Vella, directeur, Centre d'innovation alimentaire de Guelph

Logan Emiry, vice-président, Interne, Fédération étudiante du Collège d'agriculture de l'Ontario

Jamie Naylor, étudiante, Département d'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles

Connor Watson, étudiant, Collège de gestion et d'économie

Amanda Norris, étudiante, Département d'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles

Brendan McDougall, étudiante, Département d'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles

Edwige Tia, étudiante, Département d'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles

Andrea Bravo, étudiante, Collège d'agriculture de l'Ontario

Andrew Nixon, étudiant, École d'administration et d'économie
Gordon S. Lang

	<p>Emily Duncan, étudiante, Institut de l'alimentation Arrell</p> <p>Elise Richmond, étudiante, Département d'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles</p> <p>Abdul-Rahim Abdulai, étudiant, Collège des sciences sociales et humaines appliquées</p> <p>Elaine Jeffs, vice-présidente, Externe, Fédération étudiante du Collège d'agriculture de l'Ontario</p>
Visite de Barrie's Asparagus Farm and Country Market	<p>Tim Barrie, propriétaire</p> <p>Will Barrie, partenaire commercial</p> <p>Becky Barrie</p>
Visite de la Willibald Farm Distillery	Cam Formica, cofondateur
Visite de la Martin's Family Fruit Farm	<p>Steve Martin, directeur, Ventes au détail</p> <p>Ken Martin, directeur, Cultures</p> <p>Peter Katona, directeur, Ventes et marketing</p> <p>Chris Taylor, dirigeant principal des finances</p>
Visite du Centre de recherches laitières Elora, Université de Guelph	<p>Bev Livingston, coordonnatrice, Mobilisation des connaissances en installations laitières, Centre de recherches laitières Elora</p> <p>Mike von Massow, professeur agrégé, Département d'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles</p> <p>Stephen LeBlanc, directeur du programme de recherche, Systèmes de production animale</p> <p>Rebecca Rebus, coordonnatrice, Mobilisation des connaissances en installations laitières, Centre de recherches laitières Elora</p> <p>Sarah Parsons, chercheuse étudiante, Centre de recherches laitières Elora</p>
Visite de Chudleigh's Ltd	<p>Dean Chudleigh, propriétaire</p> <p>Joyce Hughes, vice-présidente des opérations</p>

<p>Visite des vergers Wheelbarrow</p>	<p>Heather Fraser, copropriétaire, chef cuisinière et laveuse de bouteilles</p> <p>Brad Fraser, copropriétaire, directeur du marketing/agriculteur</p> <p>Pete Fraser, Promotions et marketing</p>
<p>Visite de la ferme Heatherlea</p>	<p>Pat McArthur, copropriétaire</p> <p>Gord McArthur, copropriétaire</p> <p>Melinda McArthur</p> <p>Don McArthur</p>

ANNEXE D : TÉMOINS

DATE DE COMPARUTION	NOM, TITRE	ORGANISME
Lundi, 18 février 2019	Tim Klompmaker, conseil d'administration, Ontario	Producteurs de poulet du Canada
	Yves Ruel, directeur du commerce et des politiques	
	Jack Greydanus, président	Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
	Salomon Compaoré, économiste	
	Phil Boyd, directeur exécutif	Les éleveurs de dindon du Canada
	Emmanuel Destrijker, membre exécutif	Les producteurs d'œufs du Canada
Mardi, 19 février 2019	Judi Bundrock, directrice, Politique commerciale internationale	
	Mike Pickard, vice-président	Conseil des produits agricoles du Canada
	Carole Gendron, directrice, affaires réglementaires et sectorielles	
	Serge Riendeau, chef de la direction	Commission canadienne du lait
	Benoît Basillais, directeur, Politiques et économie	
	Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires, Faculté d'agriculture, Université Dalhousie	À titre personnel
Jeudi, 21 février 2019	Martha Hall Findlay, présidente et chef de la direction	Canada West Foundation
	Al Mussell, chef de la recherche	Agri-Food Economic Systems
	Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques	Agriculture et Agroalimentaire Canada
	Frédéric Seppey, sous-ministre adjoint, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés	
	Doug Forsyth, directeur général, Accès aux marchés	Affaires mondiales Canada

Mardi, 26 février 2019	Pierre Lampron, président	Les Producteurs laitiers du Canada
	David Wiens, vice-président	
	Reint-Jan Dykstra, vice-président	
	Alain Bourbeau, directeur général	Les Producteurs de lait du Québec
	Murray Sherk, président	Producteurs laitiers de l'Ontario
	Dominique Benoit, membre du conseil exécutif et trésorier	L'Association des transformateurs laitiers du Canada
	Mathieu Frigon, président et chef de la direction	
	Mark Taylor, chef de la direction	Parmalat Canada
	Anita Jarjour, directrice, Relations gouvernementales et industrielles	
Chad Mann, chef de la direction	Amalgamated Dairies Limited (ADL)	

ANNEXE E : MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU COMITÉ

ORGANISME	DÉPOSANT
Agri-Food Economic Systems	Al Mussell Douglas Hedley
Les éleveurs de dindon du Canada	Phil Boyd
Les producteurs d'œufs du Canada	Emmanuel Destrijker Judi Bundrock
Parmalat Canada	Mark Taylor Anita Jarjour
Producteurs de poulet du Canada	Tim Klompmaker Yves Ruel
Producteurs d'œufs d'incubation du Canada	Jack Greydanus



SÉNAT | SENATE
CANADA

sencanada.ca

